

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

Emmanuel Le Roy Ladurie



SOMMAIRE DE CE NUMERO

EDITORIAL page 1
Philippe Cailleux

ENTRETIEN

La nature du pouvoir royal page 5
par Emmanuel Le Roy Ladurie

PHILOSOPHIE

Le jour, la nuit et la solidarité page 13
(à propos de Jan Patocka) Martin Hybler

LECTURE

L'alliance et la menace page 30
(à propos de Régis Debray) Yves La Marck

ANALYSE

Le Rassemblement Pour la République page 34
Jean Jacob

Le tournant historique de 1984 page 40
J.J.

LETTRES

La mise en scène page 47
(à propos de Philippe Sollers) Alain Flamand

DEBAT

République et politique étrangère page 55
Paul-Marie Couteaux

CITÉ - revue trimestrielle d'expression politique - directeur de la publication : Y. Aumont - rédacteur en chef : Ph. Cailleux - Imprimé par nos soins, 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

ABONNEMENT : Pour un an (4 numéros) : Normal : 90 F -
Soutien : 200 F - Deux ans (8 numéros) : 170 F. Règlement à l'ordre de CITÉ ccp 23 982 63 N Paris.

Photo de couverture aimablement communiquée par N.R.F. :
E. Le Roy Ladurie par Jacques Robert.

Editorial

Notre conception moderne du pouvoir n'est pas exempte de survivances provenant de formes politiques plus anciennes. Emmanuel Le Roy Ladurie, dans l'entretien qu'il nous donne pour ce numéro, indique quelques exemples de survivances, de touches de sacralité liées au pouvoir.

Une des fonctions ancestrales et essentielles du pouvoir, que mettent en évidence l'ethnologie et l'histoire, est celle de fécondité. Les exemples abondent parmi lesquels ceux-ci empruntés successivement à Arthur-Maurice Hocart et Georges Duby : «Ainsi, les îndigènes de Yavulu, dans l'île de Kandavu, ont un chef qu'ils nomment Seigneur du Vent. S'il meurt, son successeur est intronisé sous le titre de Seigneur de Yavulu. Si ses vassaux trouvent que c'est un mauvais chef, il reste Seigneur de Yavulu; mais si c'est un bon chef, on lui confère le titre de Seigneur du Vent. Bon ou mauvais..., cela signifie simplement que sous lui le pays prospère ou non. On peut en faire la preuve dès son intronisation : quand les cérémonies sont terminées, on va à la chasse au serpent et à la pêche. Si la chasse est bonne, c'est un bon chef» (1).

En Europe, Georges Duby nous rapporte qu'au XI^e siècle, «lorsque le roi d'Allemagne Henri IV traversait la Toscane, bien qu'il fût excommunié, les paysans se précipitaient pour toucher ses vêtements afin que leurs moissons fussent meilleures» (2).

Alcuin disait quelques siècles plus tôt : «la bonté du roi fait la prospérité de tous les gens, la victoire des armées, la santé de la plèbe» (3).

Cette conception appartient-elle entièrement au passé ou a-t-elle survécu sous quelque forme ? A cette question, A.-M. Hocart analysant la crise constitutionnelle de 1936 en Grande-Bretagne (4), nous a donné un élément de réponse. La tradition ancienne se heurtant à une notion plus récente de vertu, l'ethnologue constatait : «En effet, la vertu est largement demeurée synonyme de

(1) A.-M. Hocart
«Rois et Courtisans», p. 204, Le Seuil.

(2) Georges Duby
«Le Moyen-Age - adolescence de la chrétienté occidentale, 980-1140», Skira, p. 25.

(3) Cité par Georges Duby, in «Les trois ordres ou l'imagination du féodalisme» p 119 Gallimard.

(4) qui devait voir l'abdication du roi Edouard VIII auquel succéda son frère sous le nom de George VI.

EDITORIAL

chasteté, ou du moins de monogamie, tandis que le roi reste associé à l'idée de fertilité. Les choses en sont arrivées à un compromis : les frasques galantes du souverain sont admirées en secret par son peuple, déplorées par l'Eglise, mais officiellement ignorées.» (5).

Nos pouvoirs en cette fin du XXème siècle sont-ils dégagés de cette notion ? Voire. Depuis quelques années la crise de société qui affecte l'ensemble de nos valeurs touche durement ces pouvoirs. Bien peu, quelles que soient les politiques menées, échappent aux mauvais sondages, à l'impopularité, au «ras-le-bol» généralisé; et l'alternance n'y change rien. Ne peut-on voir là l'image inversée de la forme précédemment décrite ? Si la fécondité vient du souverain, la crise de prospérité affecte en retour celui-ci.

Les sujets d'autrefois pensaient bientôt que le phénomène était réversible. Si le prince était atteint par la maladie - physique ou mentale - songeons à Charles VI ou bien encore au roi lépreux de Jérusalem Baudoin IV - tous, Etat comme sujets, en étaient affectés. Comment ne pas songer à la façon dont nos médias scrutent et dissèquent les bilans de santé de nos modernes chefs d'Etat, aux rumeurs répétées de maladie qui les accompagnent. Bien des explications s'offrent à nous mais il est une, généralement oubliée, qui plonge ses racines dans notre passé. Comme si la crise de prospérité impliquait la maladie du souverain !

Philippe CAILLEUX

(5) A.-M. Hocart
«Le mythe sorcier et autres essais» Etude 12
«Le carcan de la tradition», p. 127
Petite Bibliothèque Payot.

A NOS FIDELES LECTEURS

Au cours de discussions avec des journalistes et de grands lecteurs de revues nous nous sommes plusieurs fois entendu dire : «Comment pouvez-vous vous en tirer avec des tarifs aussi bas ?». Cela fera peut-être sursauter certains de nos lecteurs, pourtant il suffit de comparer les prix de «CITÉ» avec ceux des principales revues pour constater que nous sommes largement en dessous de la moyenne pour les prix. Comme en ce qui concerne la qualité nous avons la faiblesse de croire que nous pouvons rivaliser avec certains de nos concurrents il y avait effectivement un décalage que l'on peut d'ailleurs facilement expliquer. Lorsque nous avons lancé cette revue de réflexion et de débats nous ne visions pas un public traditionnellement lecteur de revues. Par un prix faible nous avons voulu gagner à nous un public habitué à un autre genre de presse, plus directe, plus militante aussi. Nous avons donc pratiqué un prix de lancement, mais il faut reconnaître que la forme des premiers numéros de «CITÉ» était aussi quelque peu sommaire. Depuis nous avons fait des progrès, avec notamment l'introduction d'une riche illustration photographique (cf. les numéros 10 et 11), une impression de meilleure qualité. Une fois gagné notre public central les amis de la première heure, il nous fallait en effet gagner un nouveau public, celui des lecteurs de revues et cela ne pouvait se faire que grâce à une certaine amélioration de la qualité tant sur le fond que sur la forme. Des progrès restent à faire, mais nous avons bon espoir.

Cela dit nous devons considérer que la période de lancement est terminée. Les prix de vente de notre revue doivent être en rapport avec les prix de revient sans quoi l'expérience ne pourrait se poursuivre bien longtemps. Voilà qui explique qu'en janvier prochain nous procéderons à une augmentation de nos tarifs. Il était impossible de faire autrement. Cependant nous avons le souci de conserver la fidélité du public qui nous a permis de lancer «CITÉ» et c'est pourquoi nous lui offrons la possibilité de se réabonner dès aujourd'hui au prix de lancement. Ainsi pendant plus de deux ans les abonnés actuels pourront recevoir chez eux chaque numéro de «CITÉ» pour 22 F (90 F pour 4 numéros) au lieu de 35 F (prix de vente au numéro à partir de janvier).

En vous réabonnant ou en vous abonnant dès aujourd'hui au prix de lancement, vous faites une bonne affaire (80 F d'économie pour un abonnement de deux ans : 170 F au lieu de 250 F) et, de plus vous apportez un soutien d'une qualité inappréciable à notre expérience, le soutien de la confiance.

BULLETIN D'ABONNEMENT



à retourner à CITÉ, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

règlement à l'ordre de CITÉ, ccp 23 982 63 N Paris

NOM :

Prénom :

Adresse :

souscrit un abonnement,

- Normal pour un an (4 numéros), 90 F au lieu de 125 F *
- Soutien pour un an (4 numéros), 200 F
- Normal pour deux ans (8 numéros), 170 F au lieu de 235 F *



ci-joint règlement par chèque bancaire ou postal

POUR VOS AMIS

Si vous avez un ami qui, à votre avis, pourrait s'abonner à CITÉ,
merci de bien vouloir nous donner son adresse afin que nous le
contactions.

* Offre valable
jusqu'au
31 décembre
1985.

Entretien avec Emmanuel Le Roy Ladurie

Bertrand Renouvin : Les Français vont bientôt célébrer le millénaire de la France et notre première question a trait à cet événement. Que diriez-vous de la naissance et du développement de la monarchie capétienne dans la mesure où le millénaire de la France est en partie l'histoire de la Monarchie ?

Emmanuel Le Roy Ladurie : Beaucoup d'historiens font en effet dater la France des Capétiens et parfois même un peu après, avec Bouvines. Le général de Gaulle voulait qu'elle commence avec Clovis, à la fusion du religieux et du caractère militaire royal de France. Quant à moi, je crois qu'il y a un espace celte, gaulois et gallo-romain qu'on ne peut pas évacuer.

En ce qui concerne la monarchie, je me suis surtout intéressé à la période qui va du 15ème au 18ème siècle ; période à laquelle je me référerai principalement. Il est certain qu'existe alors un mixte entre un substrat linguistique et un Etat monarchique. La figure du roi est une synthèse que les travaux de Georges Dumézil et Georges Duby nous aident à cerner. Même si, à partir du christianisme, le sacre est très nettement au-dessus de la fonction royale, le roi n'est pas simplement confiné au domaine militaire où devrait le maintenir sa qualité d'aristocrate ou de premier gentilhomme de son royaume mais il représente une fusion entre les diverses fonctions. Il incarne souveraineté, justice et sacralité. Le sacre, le pouvoir plus ou moins réel de guérir les écrouelles, la communion sous les deux espèces se rattachent au caractère sacré de l'institution monarchique. Cependant l'Eglise tend à écarter cette quasi-prêtrise du roi. Mais au XVIIème siècle, le lavement de bouche avec du vin, pratiqué par Louis XIV au moment de la communion, est un rappel hétérodoxe et discret de sa qualité semi-sacerdotale.

EMMANUEL LE ROY LADURIE

Pour Jacques Le Goff, le toucher des écrouelles se rattache également à la fonction de la fécondité. La Main de justice symbolise souveraineté et justice. Existent également des liens à l'économie par le biais de la fiscalité. Le roi résume donc les fonctions qui font l'Etat.

Autour de lui s'organise un état de justice, des officiers. Lui-même à l'origine est un juge. Un médiéviste comme Bernard Guénée a bien souligné que le conseil du roi, le conseil d'en haut - et le fait restera vrai jusqu'au règne de Louis XIV - était autant un tribunal administratif, qu'un conseil des ministres et que les gouverneurs de province étaient autant des vice-rois sinon plus que des super-préfets.

Philippe Cailleux : A cet ensemble, le règne de Louis XIV n'ajoute-t-il pas quelque chose ? L'image du roi soleil, le rattachement à Apollon, ces références païennes ne marquent-elles pas un changement ?

Emmanuel Le Roy Ladurie : Le thème du soleil n'est pas seulement païen mais semble plutôt appartenir à la mystique du sang royal. Le roi régnait, après sa mort, jusqu'à son enterrement en tant qu'incarnation de la justice. C'est pourquoi on le représentait à l'enterrement sous la forme d'un mannequin vêtu de rouge, couleur du Parlement. Cette image qui mettait la justice au premier plan s'est un peu effacée bien qu'elle soit restée capitale avec la multiplication du nombre des officiers propriétaires de leur charge, ce par quoi le pouvoir était arrêté par le pouvoir. La vénalité des offices qui comportait bien des inconvénients avait l'avantage de limiter l'arbitraire, assurait l'indépendance vis-à-vis de l'Etat. Il est certain que la qualité du sang royal - notion qui a toujours existé - est alors devenue la donnée importante. L'idée que le roi succédait à son père non seulement quand il était sacré, non seulement quand le roi était enterré mais même à l'instant de sa mort, apparaît au décès d'Henri IV. «Le mort saisi le vif». Le thème du soleil provient de cette idée que les nuages de la mort n'ont caché le soleil que quelques instants. En insistant sur cette question de race, on renforçait en un sens la monarchie mais en un autre on l'affaiblissait : elle était désormais moins liée à sa fonction de justice qui était sa justification principale.



Philippe Cailleux : Ne rejoint-on pas là un souci manifesté dès la fin du Moyen-Age ayant trait au sacre ? Dans l'opinion populaire, le sacre faisait le roi et les monarques cherchaient à se détacher de cette croyance. Comptaient d'abord la lignée ainsi que les lois de succession.

Emmanuel Le Roy Ladurie : Le sacre vient de la Bible. Les rois auraient voulu en faire un huitième sacrement mais l'Eglise ne pouvait pas l'admettre. Ayant perdu à l'époque moderne l'immense importance qu'il avait au Moyen-Age, le sacre demeure toutefois assez essentiel. On tenait à la cérémonie et notamment à sa valeur «démocratique» puisque le peuple était en principe admis dans la cathédrale de Reims et devait pousser trois acclamations; élection certes assez simplifiée mais on tenait à ce point de rituel. Le problème posé à la monarchie était en fait de réaliser une transition difficile : le passage d'un système de droit divin, c'est-à-dire d'une légitimité presque purement sacrée - rappelons que le droit divin de la monarchie française se voulait supérieur à celui des autres rois - à une légitimité presque purement populaire.

La monarchie anglaise a réussi cette transition, non sans changer de branche, en préservant non pas tout le caractère sacré - car les

EMMANUEL LE ROY LADURIE

• Hanovriens ont cessé de guérir les écrouelles à partir du XVIIIème siècle - mais en remettant le roi dans la religion de la majorité de la nation (pour l'Angleterre un monarque de lignée protestante) et en rappelant que le roi était le chef temporel de l'Eglise établie. Le virage vers la popularité n'a été réussi que parce que la monarchie anglaise s'accrochait très fermement à son rôle religieux, tenait en sorte les deux bouts de la corde. Le roi de France se trouvait en position plus difficile : il n'était pas le chef de l'Eglise, c'était le pape, et les Etats-Généraux n'étaient plus réunis.

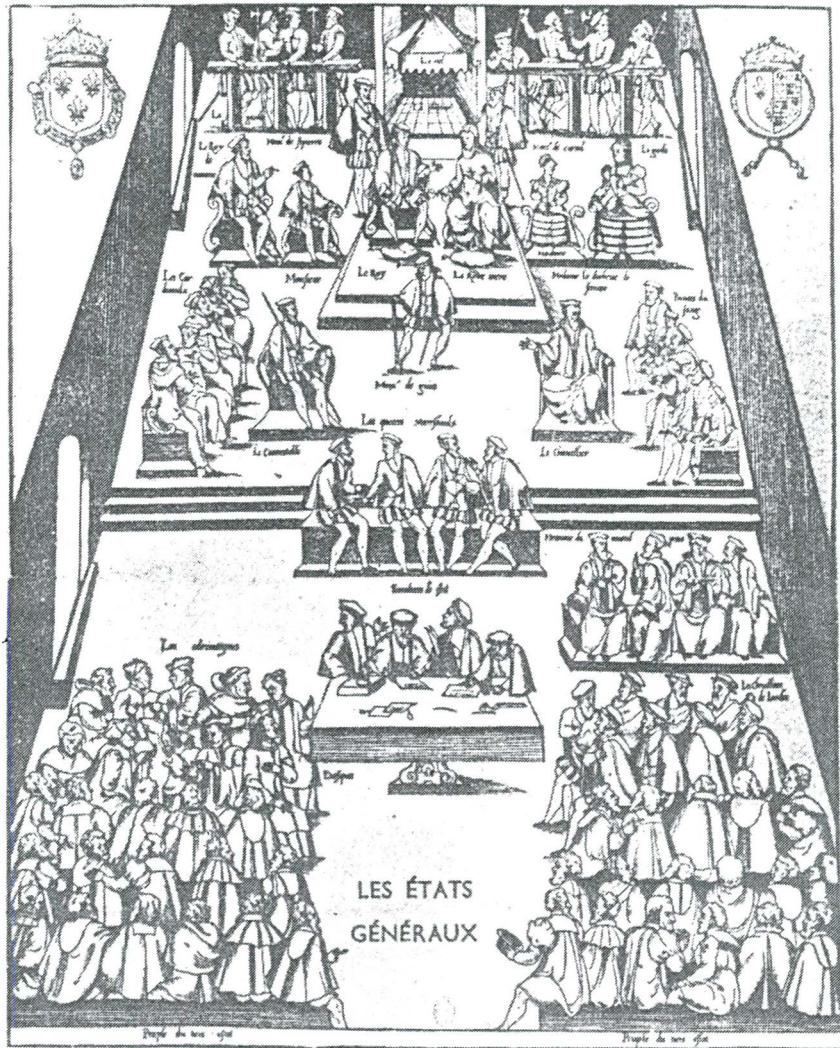
Le duc de Saint-Simon qu'on tient toujours pour un mauvais politicien avait l'intuition de cela. C'est pourquoi, à la mort de Louis XIV, il avait conseillé au régent Philippe d'Orléans de réunir les Etats-Généraux et de maintenir la révocation de l'Edit de Nantes. Point de vue critiquable mais qui signifiait : essayer de trouver une légitimité populaire tout en conservant la légitimité sacrale du roi rempart contre l'hérésie, représentant un certain catholicisme en France. Philippe d'Orléans a écouté le second conseil, il a gardé la révocation qu'il aurait voulu abolir et n'a pas - par peur de l'inconnu - convoqué les Etats-Généraux.

Bertrand Renouvin : Il y a une question qui est essentielle dans la monarchie, c'est l'hérédité. Or elle ne semble jamais avoir été étudiée ou théorisée, on accepte ou on rejette le fait. Y a-t-il eu des théories ou des explications de l'hérédité ?

Emmanuel Le Roy Ladurie : Aux XVIIème et XVIIIème siècles, elle se fonde sur l'idée d'un précieux sang. Le sang royal est supérieur à celui des mortels. On le sent très bien chez Saint-Simon qui, quand il voit Philippe V, est ébloui par le fait que ce descendant de saint Louis n'a aucun sang bâtard dans ses veines. La pureté du sang s'inscrit dans une hiérarchie : il existe une pyramide du sang : sang royal - sang des nobles, lui-même subdivisé en plusieurs sanguis : sang des ducs, des pairs, des hommes de qualité, etc. L'excellence du sang royal justifie l'hérédité. Vient s'y ajouter la loi salique, sorte d'innovation empirique qui a pris ensuite force de loi, pour éviter les Anglais, en s'enracinant dans un certain chauvinisme masculiniste facile à justifier à l'époque.

Ce sang doit rester pur. Il n'autorise pas n'importe quoi. On trouve exprimée chez beaucoup d'écrivains de l'époque l'idée que,

LA NATURE DU POUVOIR ROYAL



la couronne est un fideicommis confié par la nation à une famille au sein de laquelle la couronne se transmet de mâle en mâle par ordre de primogéniture. En cas d'extinction, c'est à la nation de se réunir en Etats-Généraux et, avec l'inspiration divine, de trouver une autre famille. Cela dit, Bossuet dit aux rois qu'ils sont comme des Dieux, qu'ils sont l'étoile du matin. Le roi reste une sorte de Dieu sur la terre.

Dans notre système présidentiel actuel, cet aspect s'est effacé bien qu'il y ait des rites qui manifestent une certaine continuité :

EMMANUEL LE ROY LADURIE

les présidents de la République, entrant et sortant, se serrent la main établissant ainsi un contact charnel au moment de la passation du pouvoir. Aux Etats-Unis, où la présidence provient d'une forme de crypto-monarchie du XVIIIème siècle, il y a tout de même le serment du président sur la Bible et l'inscription «In God we trust» portée sur le dollar. Ces systèmes conservent donc des touches menues de sacralité.

Philippe Cailleux : Dans un article publié par la revue «Commentaires», vous étudiez le mécanisme de la décision pour montrer que l'on est passé d'une décision plus collective ou collégiale à une décision en cascade.

Emmanuel Le Roy Ladurie : Il existe de nombreux tableaux et tapisseries montrant roi et généraux qui délibèrent ensemble, «le cul sur la selle» à la veille de la bataille. S'il y a toujours eu des prises de décisions individuelles, il me semble toutefois que l'Ancien Régime affectionnait la décision collective : chapitre des chanoines, corps de ville, conseil du roi divisé en plusieurs conseils, etc. Avec les débuts de l'armée moderne aux XVème et XVIème siècles, un élément nouveau est introduit : bien qu'il y ait délibération au sommet, les ordres passent par les individus. Ce type de décision plus moderne, on le trouve déjà dans les relations qui s'établissent entre le Contrôle général des Finances et les intendants de province par exemple. A partir de Bonaparte s'établissent des chaînes bureaucratiques : préfets, sous-préfets, etc.

Bertrand Renouvin : A ce sujet, on parle souvent dans les manuels d'histoire, en primaire et secondaire, d'absolutisme royal. Peut-on utiliser cette notion et en quel sens ?

Emmanuel Le Roy Ladurie : Les théoriciens allemands parlent plutôt de l'Etat corporatif absolutiste. C'est-à-dire que l'Ancien Régime est un système de corps, de compagnies, et la monarchie elle-même ne constitue que la pointe émergée de l'iceberg. On ne peut en aucun cas parler de dictature. Lorsque l'on regarde travailler Louis XIV, incarnation de l'absolutisme, on observe un esprit assez empirique qui souvent freine les décisions violentes de ses conseillers. En revanche, sur une décision - la révocation de l'édit,

LA NATURE DU POUVOIR ROYAL

de Nantes - il est allé jusqu'au bout. Si le roi était favorable à cette révocation, il ne fait aucun doute qu'il a été porté par l'épiscopat, l'archevêque de Paris, la famille Le Tellier-Louvois. Ce cas grave mis à part, Louis XIV savait s'arrêter. Dans le conflit qui l'oppose au Pape à partir de 1682 au sujet des «4 articles», poussé par Bossuet et l'archevêque de Reims Le Tellier, Louis XIV fait sa paix avec le pape quelques années plus tard, après la mort de Louvois survenue en 1691 et la perte d'influence de Le Tellier, frère de Louvois.

Bertrand Renouvin : Donc l'absolutisme est un concept délicat à employer...

Emmanuel Le Roy Ladurie : Je pense que le terme a tout de même sa valeur si l'on parle d'un régime corporatif absolutiste. Il permet de marquer le contraste entre la monarchie anglaise qui est limitée et la monarchie française qui l'est beaucoup moins, ainsi que la volonté du roi de France et de son entourage à avoir un poids plus grand. Ce qui s'est produit en Angleterre est tout à fait exceptionnel : le vieux système de représentation de la société par les Etats-Généraux - très général en Europe au XVème siècle - a survécu et, sous la forme de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes, a participé de plain-pied à la modernité et a donné, après de nombreuses transitions, la forme du parlementarisme moderne. En France, la dernière réunion des Etats-Généraux datait de 1614. Le souvenir en restait mais en 1789, lorsqu'on les réunit à nouveau, c'est l'éclatement du système. Les contre-poids au pouvoir existaient toutefois en France. Les parlements ont rempli cette fonction mais, non désignés par des corps, ils ne l'ont pas très bien remplie. Et précisément, dans la mesure où la fonction judiciaire était très développée, il était difficile de donner de l'importance aux Etats-Généraux.

Philippe Cailleux : N'y avait-il pas également chez le roi une idée plus précise - si l'on compare avec des formes de pouvoir plus modernes - des limites de son action ?

Emmanuel Le Roy Ladurie : Les limites venaient du fait que l'Etat était infiniment moins hypertrophié. Comparons nos mil-

EMMANUEL LE ROY LADURIE

lions d'agents de l'Etat aux officiers c'est-à-dire aux fonctionnaires d'autrefois. Leur nombre était de 5.000 au début du XVIème siècle et de 60.000 au début du règne de Louis XIV, chiffre déjà énorme mais tellement plus faible qu'aujourd'hui et constituant une limite au pouvoir de l'Etat. De plus, le pays est pauvre et le prélèvement fiscal, qui est lourd, ne peut tout de même pas aller très loin. Il est vrai que l'Etat peut agir par d'autres moyens. Althusser parlait des appareils idéologiques de l'Etat que sont, alors, d'une part, l'Eglise qui représente une centaine d'évêques et 30.000 curés de paroisse auxquels il faut ajouter de nombreux prêtres et, d'autre part, l'armée : 300.000 hommes en temps de guerre et 100.000 en temps de paix qui représentent une force considérable.

Quoiqu'il en soit, la monarchie française - certes fort directive - reste moins centralisée que les systèmes politiques qui lui succèdent au XIXème siècle, moins tentaculaire que ne le sont de nombreux régimes du XXème siècle.

Le jour, la nuit et la Solidarité

* Jan Patocka :
«Les guerres du
XXe siècle et le
XXe siècle en
tant que guerre»
contenu dans
«Essais hérétiques sur la phi-
losophie de
l'histoire»,
préf. de Paul
Ricœur, post.
de Roman Ja-
cobson. Trad.
du tchèque par
Erika Abrams.
175 p. Paris,
Verdier, 1981.

Le texte dont nous allons nous occuper* prend dans l'ouvrage de Jan Patocka, philosophe tchèque, 1907-1977, disciple de Husserl, une place significative : c'est le dernier des «Essais hérétiques», ultime ouvrage qu'il ait achevé de son vivant. Comme la plupart de ses livres, les «Essais hérétiques» sont étroitement liés à son enseignement. Cette circonstance me paraît assez importante ; en effet, Patocka représente un type de penseur essentiellement oral qui pense en parlant, en enseignant. Il mettait son thème à plusieurs reprises à l'épreuve dans ses cours, et cela pendant des décennies avant de le formuler par écrit. Ses textes ont par conséquent un caractère souvent très concis, lapidaire.

Quant au caractère propre de ses cours, deux circonstances me paraissent utiles à noter. Par rapport à leur contenu, il s'agit en majorité de cours d'exégèse de la pensée grecque de la période classique ou pré-socratique, menés avec une minutie extrême, à tel point que l'on avait l'impression de la présence concrète d'une personnalité ressuscitée pour entrer en dialogue direct avec nous, dans notre situation existentielle, ce qui faisait de ses conférences une expérience inoubliable. Peut-être n'est-il pas inutile d'évoquer également le fait que Patocka était un grand orateur, et un grand acteur, qui n'hésitait pas à provoquer son public, à susciter chez lui certains effets que l'on pourrait appeler «psychodramatiques».

L'autre circonstance, non moins importante pour la compréhension de l'ambiance autour de Patocka, a été la tenue, sauf en de courtes périodes «libérales», de séminaires privés sinon clan-

MARTIN HYBLER

destins qui se sont déroulés dans divers appartements à Prague. Grâce à cette situation, la philosophie devenait une chose beaucoup plus concrète qu'un classement des doctrines académiques destinées à approfondir notre culture. Elle devenait impensable sans son contexte historique et politique et la question de la relation entre la philosophie, l'histoire et la politique était toujours sous-entendue. Ainsi nous comprendrons mieux comment sont reliées la philosophie propre de Patocka et sa pratique de philosophie.

Les «Essais hérétiques» présentent dans l'ouvrage de Patocka une certaine conclusion; non seulement parce qu'ils sont le dernier texte achevé, mais parce qu'ils concluent en vérité un travail dont les premières approches se situent trente, voire quarante ans auparavant. Pour une conclusion, il est caractéristique qu'elle dépasse dans une certaine mesure ce qui la précède, qu'elle se situe à un autre niveau que ce dont elle est l'accomplissement. Cette dimension nouvelle représente chez Patocka le passage à l'interprétation historique concrète fondée sur certaines idées de philosophie de l'histoire élaborées progressivement au cours des années. Il faut comprendre le risque d'une telle entreprise qui est considérable dans notre siècle d'idéologies et de déceptions par rapport aux grands projets de société qui ont suscité une renonciation presque totale à l'égard d'une philosophie de l'histoire de grande envergure.

D'autre part, il s'agit de la réponse radicale de Patocka aux tentatives, marxistes ou non, devenues aujourd'hui presque des lieux communs pour interpréter l'histoire en tant que produit de l'économie ou du développement technique. De plus, il s'agit pour lui de reprendre l'héritage de la «Crise des sciences européennes» de Husserl.

Il faut peut-être évoquer brièvement les grands traits de sa conception de l'histoire.

L'histoire est chez Patocka une «invention» et une affaire exclusivement européenne. Nulle part ailleurs ne s'est constituée une humanité en tant qu'historique bien que d'autres cultures puissent disposer d'une tradition écrite, d'annales, de toute une historiographie. Tout cela, en effet, ne signifie nullement l'histoire en tant que telle parce que celle-ci est essentiellement l'histoire du souci de l'âme, fondé sur le regard-dans-ce-qui-est, un souci qui se dé-

LE JOUR, LA NUIT ET LA SOLIDARITÉ

'veloppe parallèlement à plusieurs niveaux dont le plus important est celui de la politique. La politique est pour Patocka la constitution et le maintien d'une telle **polis** ou Etat où le souci de l'âme est possible.

L'histoire ainsi conçue a son début précis qui coïncide avec la naissance de la philosophie. C'est un fait qu'à l'homme grec et aux philosophes ioniens le monde s'est **découvert** dans sa présenteté manifeste qui l'a sollicité de sortir consciemment de la pénombre mythique et d'essayer de fonder toute la vie sur le fait que les choses se **montrent d'elles-mêmes**, que le monde nous est présent en tant que tel.

Cela ne veut pas dire que le monde mythique ou le monde préhistorique disparaîsse simplement en laissant la place au «monde nouveau»; au contraire, la naissance de l'histoire, qui est toujours problématique, présente une synthèse compliquée et stratiforme : le mythe cesse d'être le porteur privilégié de la culture et de la civilisation mais reste pourtant là, subit ses propres développements et crée dans un certain sens un parallèle permanent au monde historique. L'existence de celui-ci consiste bien en un franchissement perpétuel des limites mythiques, en sa problématisation par la découverte du présent manifesté et en son intégration dans le nouveau projet en tant que passé original, ou en sa valorisation dans une religion nouvelle et plus profonde qui met en relief la responsabilité personnelle de l'homme vis-à-vis de la divinité. Il nous est impossible d'entrer en détail dans la théorie de Patocka du mythe, du monde préhistorique dont il affirme la persistance jusqu'au 19ème siècle, et dans les rapports de sa théorie avec la notion husserlienne de «monde naturel» ou de «monde pré-scientifique».

La découverte du «se manifester» des choses qui se montrent à nous est en même temps la découverte de la problématique de notre vie, l'ébranlement du sens donné d'où découle la nécessité de le rechercher avec la lucidité propre au regard-dans-ce-qui-est. Et cette quête lucide de la fondation est précisément l'histoire. La première fondation historique fut, selon Patocka, la découverte décisive du souci de l'âme par Démocrite et Platon comme terreau nouveau de la vie qui peut devenir alors une «meilleure» vie, une vie orientée vers le Bien. La métaphysique platonicienne est,

de ce point de vue, un grand projet historique qui rend possible la constitution de la politique proprement dite en tant que souci de l'âme dans une communauté d'êtres libres de choisir le Bien en responsables.

Le souci de l'âme sous sa forme métaphysique, diversement modifiée et remaniée au cours des siècles, reste selon Patocka, le mobile privilégié de toute l'histoire européenne à travers les multiples fondations qui, dans une large mesure en découlent, parmi lesquelles les plus importantes furent sans doute celle de l'Empire romain, la propagation du christianisme, la fondation de l'Europe proprement dite à l'aube du «Moyen Age», jusqu'à la découverte de l'univers mathématisé des sciences naturelles et de la technique au début de l'époque moderne.

En esquissant le concept patockien de l'histoire nous avons parlé jusqu'ici plutôt de son début, mais c'est bien de sa fin que s'occupe Patocka dans le texte qui nous concerne : la guerre du XXe siècle est pour lui une conséquence néfaste de la conception de l'être qui l'identifie à l'étant sous le sceau de la Force. Cette conception s'est répandue dans la modernité et, tout en tirant en un sens les conséquences radicales de la métaphysique européenne, signifie l'oubli total de son cœur qui était le souci de l'âme.

Nous pourrions peut-être résumer notre esquisse en la situant en raccourci dans le contexte des grands projets de la philosophie phénoménologique qui se caractérisent ainsi : chez Husserl il s'agit surtout d'étudier le «se manifester» des choses dans leur objectivité (neutralité) et de démontrer comment elle est constituée par une subjectivité transcendante; chez Heidegger d'étudier l'être, son «se montrer» propre, par l'analyse à travers les accomplissements de notre «être-là» (Dasein) qui s'y rapportent, ensuite par l'analyse de son «se montrer» direct, visible dans la poésie, le langage et la philosophie. Tandis que Hannah Arendt s'efforce d'analyser phénoménologiquement nos accomplissements typiques ou «moyens» composant les axes principaux de la vie humaine.

Patocka, tout en menant une critique très nuancée de ces concepts et en reprenant beaucoup de leurs résultats, essaie de s'en tenir fermement au fait, fondamental pour lui, du «se montrer», du «manifester» des choses et du monde en tant que tel, jugeant autant injustifié le recours husserlien à la subjectivité absolue que prématuée la percée heideggerienne vers l'être. C'est

LE JOUR, LA NUIT ET LA SOLIDARITE

en analysant les origines de ce «se montrer» et son rôle constitutif pour la naissance de la philosophie qu'il est amené à identifier l'histoire européenne comme son «corrélat» propre et encadrer ainsi dans une perspective nouvelle les analyses d'Hannah Arendt.

Abordons notre texte.

Sa première partie porte sur l'interprétation de la première Guerre mondiale. Cet événement est, selon l'auteur, d'une importance cruciale pour la compréhension de tout le XXe siècle. Il constate d'abord que, malgré les interprétations nombreuses qu'il a suscitées, son fondement, sa raison, son «pourquoi» sont restés obscurs. Ces explications ont été, en effet, fondées sur les idées du XIXe siècle, et ce sont là «des idées de jour, d'intérêts vitaux et de paix, tandis que le XXe siècle est une époque de nuit, de guerre et de mort».

Patocka évoque brièvement ces explications en s'étonnant surtout qu'elles aient été toutes ressenties comme insuffisantes. Pourtant «derrière la guerre de 14, comme derrière toutes les guerres européennes, il y avait une conviction généralement admise qui voulait impérieusement se manifester» parce que l'histoire européenne est bien toujours menée par le regard sur ce qui est. Ensuite il l'identifie comme «la conviction»... négative et difficile à repérer, «selon laquelle, le monde n'ayant aucun sens positif, objectif, ce serait l'affaire de la force et de la puissance de réaliser un tel sens dans la sphère accessible à l'homme», les autres conceptions, dérivées de la tradition chrétienne (le litige des idées démocratiques contre les idées théocratique-hiéarchiques par exemple), certes importantes, n'étant que son accompagnement.

L'Etat qui a essayé de porter cette conviction à sa réalisation dans la guerre était l'Allemagne, c'est donc elle qu'il faut considérer comme «progressiste» ou révolutionnaire parmi les belligérants. La Révolution du XXe siècle est bien un asservissement progressif du monde à la Force. Bien conscient du paradoxe apparent de son affirmation, Patocka le justifie en faisant remarquer le caractère scientifique et discipliné de la vie en Allemagne d'avant-guerre qui représentait donc la formation la plus proche

MARTIN HYBLER

du nouveau siècle technico-scientifique. Ainsi, déjà «bien avant la guerre l'Allemagne travaillait à transformer l'Europe en un complexe énergétique» en ralliant à ce projet sous-tendu des forces aussi opposées que le mouvement ouvrier et le conservatisme prussien. «La principale force de la révolution(...) a été la scientification frappante (...) qui signifiait en même temps une conception de la science comme technique, un positivisme de fait qui a réussi à neutraliser en grande partie les traditions historiques, théologiques et philosophiques qui subsistaient de l'Allemagne du vieil empire (...) ou même à les accrocher à cette nouvelle locomotive».

Enfin, «le fait que l'Allemagne ait dirigé instinctivement la guerre vers l'Ouest prouve qu'il s'agissait effectivement d'une guerre contre le *statu quo* dont le centre était l'Europe occidentale.» Il fallait s'imposer contre «les centres organisateurs concurrents.»

Ensuite Patocka conclut la première partie de son exposé en insistant de nouveau sur le caractère décisif de la première guerre mondiale pour l'histoire du XXème siècle : «C'est elle qui a décidé de son caractère général, qui a démontré que la transformation du monde en un laboratoire actualisant des réserves d'énergie accumulées durant des milliards d'années devait forcément se faire par voie de guerre. Elle représente la victoire définitive de la conception de l'étant née au XVIIe siècle avec l'émergence de la science mécanique (...) et l'élimination de toutes les «conventions» qui faisaient obstacle à cette libération de la force : une transvaluation de toutes les valeurs sous le signe de la force». Tous les autres événements principaux de notre siècle - la révolution soviétique, l'avènement du régime nazi, la 2ème guerre, la guerre froide, etc., ne sont que radicalisations et élargissements successifs de la voie de la mobilisation toujours plus totale de la Force.

Arrêtons-nous là pour l'instant et essayons de regarder de plus près certains mots-clés de l'analyse patockienne. Notons d'abord notre première impression sur ce texte que je qualifierais d'une «monumentalité étrange», qui à la fois nous impressionne et éveille notre doute. Pourquoi «monumentalité» ? Parce que Patocka prétend nous fournir sous une forme très succincte à la fois une idée générale du XXème siècle et une théorie historique de la 1ère Guerre en les justifiant par une analyse, certes à grands traits,

LE JOUR, LA NUIT ET LA SOLIDARITE

mais *in concreto*, de la structure de l'Etat allemand d'avant-guerre. Il y a donc au moins trois niveaux d'explication intrinsèquement enchevêtrés, à savoir celui de la philosophie de l'histoire, celui de l'histoire générale et celui de l'histoire politique du XXème siècle. Puis, le ton de l'exposé est tout particulièrement résolu, il s'agit d'affirmations prononcées de façon catégorique, ce qui nous amène à nous méfier, à les soupçonner de dogmatisme. En effet, le doute est une comparaison entre ce dont nous doutons, ce qui nous paraît étrange (ici les affirmations de Patocka) et ce que nous savons déjà sur la chose (ici nos notions à l'égard du XXe siècle et de la philosophie de l'histoire) qui est par là également mis en doute. Le doute a bien un effet «bilatéral» et je crois que c'est là qu'il faut chercher le dessein de Patocka : il nous invite par le caractère «provocateur» de son exposé à douter de toutes nos conceptions, scientifiques, philosophiques, historiques et existentielles, du XXe siècle. Ce doute doit toucher tous les niveaux d'expérience ou du «se montrer des choses». Pourtant il ne s'agit pas du doute méthodique «cartésien» parce que c'est bien la méthode, le discours rationnel que nous menons, qui est mis en question ainsi que notre manière de vivre. La question qui soutient son exposé est très pertinente et très ancienne : vivons-nous «bien» ? Mais le doute du sens donné, son «ébranlement» est bien, selon Patocka, l'histoire elle-même, comme il l'écrit dans un essai qui précède notre texte; il nous pousse ainsi dans l'histoire, il s'efforce de nous faire comprendre que l'histoire véritable est là, donc qu'à l'époque post-métaphysique - la métaphysique étant considérée comme une sorte de compromis heureux entre ce qui reste, ce qui est ferme et éternel mais caché en retrait et inaccessible pour les mortels, c'est-à-dire l'être, et ce qui se montre à nous en tant que tel mais toujours incomplet et semi-obscur, c'est-à-dire l'étant - nous n'avons d'autre choix que de porter directement l'histoire et son être-là sur nos épaules en assumant sa responsabilité immense, ou bien de nous réduire à un simple étant, bien qu'argumentant de façon scientifique, et nous abandonner à son bouillonnement démoniaque dominé par la force seule. Et c'est la guerre !

Après avoir tenté de préciser la position du texte et le dessin principal perceptible dans sa tonalité, revenons aux mots-clés qui le caractérisent.

MARTIN HYBLER

Ce sont surtout les mots tels que «le jour», «la nuit» et «la force» qui nous frappent et nous paraissent étranges ou démesurés. En effet, nous ne sommes pas habitués à les entendre dans un discours philosophique ou historique. Patocka les introduit directement sans avertissement.

Est-ce qu'il s'agit de métaphores ou de symboles quelconques et devons-nous donc qualifier le discours de Patocka de «poétique» ou «romantique» ? Et pourquoi les introduit-il ?

La réponse dépend largement de notre compréhension : certes, nous sommes tout prêts à les comprendre comme des métaphores et à nous en dégager ensuite en les rangeant parmi les autres. Mais cette «compréhension» est-elle voulue par l'auteur ? Nous savons déjà que non.

Au premier abord, nous notons que «le jour» est utilisé en homonymie avec «la paix», «la vie et ses intérêts». Les individus apparaissent au jour surtout en jouant les rôles ou remplies les fonctions déterminées par les intérêts du jour. Il s'agit donc du jour quotidien, du jour qui est tous les jours. Ce jour est de toute évidence présent, donne un certain présent, ce qui exclut la possibilité de l'interpréter dans le cadre du mythe, bien que nous trouvions chez Patocka une dyade mythique semblable à celle du jour et de la nuit : la dimension dont les pôles sont définis par «chez soi» qui est proche, droit et diurne, et par «autre chose», étrange, nocturne «où guettent la terreur, la folie et le mal». En effet, le mythe est pour Patocka surtout la source du passé originel, incapable de nous donner (ou faire découvrir) un présent.

Le présent du jour se distingue par deux traits importants : il s'agit d'une présence exclusive des choses ramenées aux objets «neutres» pour nous et totalement transparents quant à leur structure intérieure qui se conçoivent dans la perspective des «intérêts du jour», c'est-à-dire de notre survie et de ce qui l'améliore et l'assure. Parce que ce présent ne concerne que les objets et parce que ceux-ci sont transparents et interchangeables (chaque objet renvoyant grâce à cette transparence à un autre); il ne saurait y avoir de limites, c'est un présent illimité qui ne sait s'arrêter, qui est condamné à progresser éternellement encore «plus loin» dans toutes les directions possibles. Ainsi, «le jour succombe nécessairement aux tentations orgiaстiques» ou plutôt il est en tant qu'illimité» organistique dans son fond.

LE JOUR, LA NUIT ET LA SOLIDARITÉ

«Le jour» est donc chez Patocka le quotidien avec son ennui qui est en même temps orgiastique. Ce «jour» se fonde sur la compréhension de l'être qui l'identifie à outrance avec l'étant; bien sûr, cette notion de Patocka est reprise de Heidegger.

Notons qu'au lieu d'une métaphore, ce titre permet à Patocka de rassembler une certaine conception de l'être - donc du niveau ontologique - avec une organisation ontique concrète qui a, bien entendu, ses renvois historiques précis. Sa démarche se trouve donc presque à l'opposé de celle de Heidegger qui tente toujours de préciser et différencier nettement ces niveaux entre eux et est très réservé quant aux retentissements ontiques de ses analyses.

Si l'étant est compris comme un objet fonctionnant, le monde est à son tour compris comme le stock de l'énergie à exploiter pour atteindre les buts dictés par l'ennui orgiastique du quotidien, du jour. Etant donné que «le jour» ne connaît d'autre logique que sa propre progression «toujours plus loin» et que tous - les objets, les individus, la société, le monde - doivent s'y soumettre impitoyablement, ce sont exclusivement les **rappports de force** qui y règnent. Nous vivons alors si nous voulons «progresser» forcément en otages du jour, remplissons ses fonctions auxquelles nous sommes existentiellement attachés. Si nous nous révoltions en refusant un tel esclavage nous devons le faire avec toute notre violence et en fin de compte nous aidons ainsi seulement les forces du jour à agir, à l'énergie de se mobiliser, etc.

Pour le jour dominé par la Force, il est essentiel qu'il ne se comprenne pas en son essence puisque, toute possibilité d'essence, de saisie générale étant abolie, il ne lui reste qu'une compréhension toujours partielle et purement fonctionnelle découlant des buts à atteindre dans la progression journalière.

C'est la guerre enfin, et dans notre cas la 1ère Guerre mondiale, c'est-à-dire la guerre généralisée qui n'a pas au fond d'autre raison que la libération maximale de l'énergie par la transformation du monde entier en «laboratoire énergétique», qui est la conséquence inévitable d'un tel état de choses : ce n'est que dans la guerre et par la guerre que la Force peut se manifester à grande envergure parce que la guerre est comme «l'opposition portée à son paroxysme, le moyen le plus efficace de libérer rapidement les forces accumulées».

MARTIN HYBLER

Nous pouvons, en résumé, caractériser les titres dont Patocka fait usage comme une **reprise consciente du discours pré-socratique** : les philosophes ioniens s'exprimaient eux aussi à travers les images quasi-mythiques impliquant autant le niveau «ontologique» que le niveau «ontique».

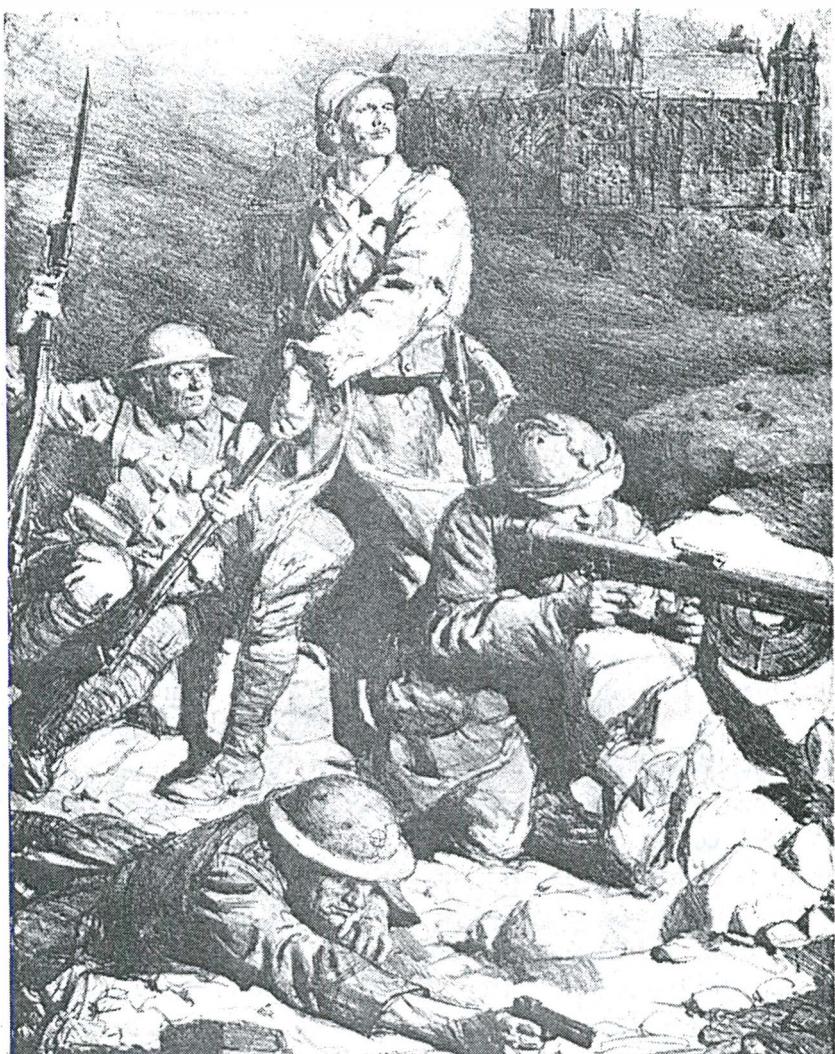
Continuons maintenant notre lecture pour nous occuper de «la nuit».

La guerre donc est mise en œuvre par les forces du **jour** et tout d'abord par elles empêchée de se saisir en tant que telle : les «objectifs de guerre» sont bien les objectifs de la paix auxquels la guerre ne fait que fournir les moyens. C'est d'abord l'impression de la portée cosmique de la guerre, de son immensité incomparable qui corroborent qu'il s'agit de quelque chose de plus, insaisissable à première vue.

Ensuite, c'est l'**expérience du front** dont Patocka emprunte les descriptions à des personnages aussi divers que Teilhard de Chardin et Ernst Jünger, qui découvre une positivité étrange, marquée par une plénitude de sens énigmatique. Patocka refuse d'emblée l'objection de la subjectivité d'un tel sentiment - il s'agit d'une expérience qui change toute l'existence, qui n'a rien à voir avec quelque perversité ou attirance pour l'aventure.

Il faut selon Patocka distinguer deux principaux degrés de cette expérience : le premier est marqué par l'absurde, par l'effondrement de tout ce qui est **donné** du sens et de la peur, en suscitant un refus radical de la guerre, mais aboutit malheureusement à une autre mobilisation, à une autre guerre sous la forme de **la lutte pour la paix**, qui est un phénomène fondamental de notre siècle. La guerre est comprise comme «la preuve ad oculos qu'un monde tel qu'il la permet est au fond mal conçu et qu'il faut donc le changer tout entier.» Le souffle eschatologique est ici insidieusement inscrit de nouveau dans la logique démoniaque du jeu des forces du jour. La paix, la justice, la vie sans violence sociale sont présentées comme des buts à atteindre et des organisations à construire par le moyen d'une mobilisation plus complète encore des forces et de l'énergie. La paix demande une nouvelle organisation de la société, une révolution sociale qui exterminerait dans leurs racines les égoïsmes particuliers du monde devenu absurde et lui insuffle-

LE JOUR, LA NUIT ET LA SOLIDARITÉ



rait un sens nouveau. La guerre se trouve ainsi généralisée et pérennisée, et pénètre, en Russie soviétique, profondément dans le cœur de la société en balayant les conventions, les traditions et les institutions héritées : toute l'organisation sociale se soumet en URSS à la loi de la mobilisation permanente avec son système de surveillance, de travaux forcés, avec sa discipline militaire de toute la nation, pendant que la culture devient un moyen de propagande militaire et de manipulation. Ainsi reconstruit, le plus faible participant de la 1ère Guerre devient le vainqueur incontestable dans la deuxième phase du conflit - non résolu mais endormi seulement entre-temps et repris, plus radicalement et plus violemment, par

MARTIN HYBLER

l'Allemagne nazie. «Le résultat final a été la réalisation de ce que l'Allemagne avait commencé : la transformation du *statu quo* mondial, mais au profit de son adversaire vaincu dans la Première Guerre mondiale. La nouvelle constellation(...) ne pouvait qu'en-trainer la chute définitive de l'Europe.»

L'Europe, c'est-à-dire l'Europe occidentale, le successeur de l'Empire romain d'Occident a ainsi définitivement abandonné sa position centrale dans le monde, elle a perdu ses colonies, son prestige, son assurance, sa compréhension de soi. Le troisième par-tenaire de la première guerre (...) s'est montré un héritier capable qui s'est transformé à nouveau en ce qu'il était traditionnellement, en ce qu'il est et demeure : le successeur de l'empire d'Orient, ré-gnant à la fois sur le corps et sur l'âme.»

Ces lignes où Patocka en quelque sorte développe les consé-quences du premier degré de l'expérience du front dans une pers-pective historique reprise de Tocqueville me semblent assez dis-cutables : l'hégémonie européenne due à son avance technico-scientifique, donc dès l'abord plutôt à un défaut de compréhen-sion de l'être, pourrait également être comprise comme un faux-semblant qui n'est pas tellement à regretter. La qualification de l'URSS, comme successeur de l'empire d'Orient me semble égale-ment peu justifiée : le successeur confirme et continue en quelque sorte son héritage tandis que la montée de l'URSS se fonde plutôt sur une extermination radicale de la culture russe.

Mais tournons notre attention vers le second degré, plus pro-fond, de l'**expérience du front** : c'est la rencontre avec la nuit. «La nuit» c'est d'abord un autre présent qui est là d'une autre façon que le présent relatif des fonctions et des rôles du jour, un présent en quelque sorte **absolu**. «Le sacrifice - exigé pour «un avenir meilleur, pour un meilleur jour, d'autres générations» - «perd sa signification relative, il cesse d'être un chemin vers des pro-grammes de construction, de progrès, vers des possibilités de vie augmentées et élargies; au contraire, il n'a de sens qu'en soi». «On comprend qu'ici on a atteint quelque chose qui n'est pas un moyen, qui ne sert pas de marchepied à autre chose (...) qu'ici se trouve le sommet, qu'ici est la liberté absolue.

LE JOUR, LA NUIT ET LA SOLIDARITÉ

«La paix, transformée en volonté de guerre, a réussi à objectiver et à aliéner l'homme aussi longtemps qu'il a été gouverné par le jour, par l'espoir d'une quotidienneté, d'une profession, d'une carrière, bref, par l'espoir de possibilités pour lesquelles il se voyait obligé de craindre et qu'il sentait menacées.» Cette paix est maintenant ébranlée par l'expérience de la nuit : toutes les idées de socialisme, de progrès, d'émancipation et de liberté démocratique «n'ont leur sens plein (...) que dans la mesure où elles procèdent de ce sommet et y ramènent, dans la mesure où elles correspondent (...) à cette forme du cosmique et de l'universel à laquelle nous parvenons par le sacrifice absolu de nous-mêmes et de notre jour». La nuit comme «une possibilité insurpassable» est une «supra-individualité authentique».

Ensuite Patocka souligne la deuxième conséquence de cette expérience : «l'ennemi n'est plus un adversaire absolu sur le chemin de la volonté de paix», mais en tant que participant à la même situation devient «notre complice dans l'ébranlement du jour» avec lequel nous sommes profondément solidaires.

Arrivé jusqu'à là, Patocka pose une question très importante : «Pourquoi cette expérience qui seule est capable de faire sortir l'humanité de l'état de guerre et d'inaugurer une paix réelle, n'a-t-elle pas influé de façon décisive sur l'histoire du XXe siècle?»

En effet, le règne de la Force semble intact, bien que l'expérience du front se soit élargie à l'arrière dans la 2ème Guerre ou encore plus sous des formes moins visibles et plus nuancées dans la «guerre froide» ou dans le cadre de la guerre devenue la mobilisation permanente dans les Etats totalitaires.

En réponse, il identifie la cause de cette inefficacité sur le réel au fait que l'expérience du front est restée, en dépit de sa profondeur, essentiellement individuelle : «chaque individu est projeté séparément vers son sommet duquel il ne lui reste qu'à redescendre vers la quotidienneté où, inéluctablement, la guerre s'emparera de lui à nouveau.» «Le moyen de dépasser cet état» pourrait être selon Patocka seulement «la solidarité des ébranlés» qui sont «à même de comprendre ce dont il y va dans la vie et dans la mort et, par conséquent, dans l'histoire.» Il ne suffit donc pas seulement de subir l'expérience du front, encore faut-il la comprendre et en tirer les conséquences par rapport à la communauté bien qu'elle ne soit pas habituée à ce savoir non-objectif. Et surtout il faut s'allier avec

les autres, solidaires, ébranlés de même façon. A partir de ce fond, il pourrait devenir possible d'agir de façon concrète : pourtant, «cette solidarité n'établira pas de programmes positifs, son langage sera celui du démon de Socrate : tout en avertissements et interdits». Comment une telle action est-elle possible ? Patocka voit la solution dans «la création d'une autorité spirituelle» qui serait capable de pousser le monde en guerre à «accepter certaines restrictions, capable ensuite de rendre impossible certains actes et certaines mesures» et ferait comprendre à tous ceux qui en sont capables que «les slogans du jour, qu'il s'agisse de la nation, de l'Etat, de la société sans classes ou de l'unité mondiale» lancent en réalité un appel à la guerre.

Patocka conclut ensuite le texte en évoquant l'idée d'Héraclite d'Ephèse de la guerre comme «loi divine dont s'alimentent toutes les choses humaines». «La guerre est à même de montrer que parmi les hommes libres certains peuvent devenir des dieux, toucher à la divinité, à ce qui crée l'unité dernière et le mystère de l'être. Ce sont ceux qui comprennent que *polemos* n'est rien d'exclusif, qu'il ne divise pas mais unit».

L'expérience de Jünger, pour sa part, justifie le renouvellement de la vision héraclitienne de l'être en tant que *polemos*, ce qui «révèle ainsi quelque chose d'irréductible dans l'histoire de l'humanité occidentale».

Comme nous l'avons fait auparavant, nous pouvons ici aussi suivre notre texte à plusieurs niveaux. La nuit rencontrée au front, au milieu d'une décharge extrême des forces du jour, est d'abord l'être ou sa manifestation en tant que tel. Cette rencontre change tout : tout ce qui l'a précédé se révèle maintenant comme le chemin y menant, tous les projets, intérêts et accomplissements du jour sont ébranlés et se dévoilent pleins de nuit. Il s'ensuit la possibilité d'une nouvelle compréhension et d'une nouvelle relation à autrui. Pourtant il s'agit d'une rencontre concrète, située historiquement par rapport aux événements réels de la guerre du XXe siècle. Par son intermédiaire, cette guerre peut prendre un autre

LE JOUR, LA NUIT ET LA SOLIDARITE

sens qu'elle tient cette fois de soi-même : la possibilité d'atteindre ce sommet du présent et de la liberté absolue, la possibilité du sacrifice suprême et de sa compréhension.

Mais pourquoi justement la guerre ? Si dans «l'optique du jour» il était assez facile pour Patocka de prouver sa nécessité en la jugeant le moyen privilégié de la libération de l'énergie, maintenant la même tâche devient plus difficile étant donné que nous sommes ici particulièrement dépourvus de moyens d'articulation. En effet, il semble que si nous tentons de le faire, nous nous heurtons dès l'abord à des difficultés considérables et aboutissons à quelques images métaphoriques et peu convaincantes : par exemple que le jour, ayant besoin d'une telle exaltation, se heurte enfin à ce qui est insurpassable et malgré son intérêt propre est forcément de supporter que l'homme redevienne de nouveau l'homme, ou, partant de la présence de l'élément orgiastique dans le quotidien, que par sa gradation à l'outrance l'on finit par pénétrer l'être vraiment authentique (cf. certaines théories surréalistes).

Non satisfaits par ces sophismes évoquant l'idée d'une gradation et ainsi tributaires du jour, nous sommes obligés de nous satisfaire de la perspective historique de Patocka : la révélation de la nuit dans la guerre marque la fin de l'histoire européenne, la chute de l'Europe. Pour trouver un parallèle convenable, Patocka n'hésite pas à aller jusqu'à Héraclite. Il pourrait sembler donc que le cercle se ferme puisqu'il doit se fermer, que l'histoire finit là où elle avait jadis commencé. Cette continuité est certes présente dans notre texte, néanmoins l'histoire n'est pas chez lui un parcours fataliste déterminé par l'action des forces, mais bien *notre affaire*, le soin de notre âme et si nous l'avons abandonnée, c'est bien nous qui en sommes responsables. Et cette responsabilité ne s'arrête pas avec la fin de l'histoire. Parce que quelque chose en reste là, «d'inébranlable, d'irréductible» qui ne peut être surpassé ou perdu malgré la chute apparente. Le dessein de Patocka est bien de nous sensibiliser et responsabiliser vis-à-vis d'elle. Un début nouveau est donc toujours possible.

Ma dernière remarque porte sur la pensée de Patocka de la «solidarité des ébranlés». Un tel discours a peu d'espoir d'être entendu à l'Ouest : il est tout de suite rangé parmi les innombrables concepts utopiques ou demi-utopiques, de plus nous le comprenons comme un appel moral, donc impuissant d'avance, à la générosité

MARTIN HYBLER

et la charité dans le cadre du «se solidariser avec»... (les pauvres, les souffrants, les militants pour une cause juste, etc.). La solidarité est ainsi pensée comme une chose dépendante de notre décision d'engagement qui se fonde en quelque sorte sur la tradition chrétienne, qui échappe, il est vrai, dans une certaine mesure à la logique du jour, mais qui est d'autant plus impuissante et incapable de susciter quelque changement profond. Elle est ressentie comme ayant besoin d'aménagements pour devenir «plus efficace», on essaie de l'organiser même pour développer et agrandir sa force, etc. Tout cela suppose qu'elle est comprise comme un bien qui peut être donné surtout pour tranquilliser notre conscience puisqu'elle nous permet souvent d'être présents» - en succédané, indirectement, voire «symboliquement» - là où nous ne voulons pas aller, le jugeant trop dangereux ou trop dérangeant.

Or la vraie solidarité ne peut naître que là où nous n'avons plus rien à donner, où notre possibilité de nous décider dans le cadre de nos projets nous est ôtée, où nous perdons notre «subjectivité» du jour, ce faisceau de rôles et de fonctions, et où nous sommes rejetés à notre misère. Sans devenir la force comme nous la comprenons, une telle solidarité est pourtant capable de résister à la Force sous toutes ses formes, comme le montre par exemple l'expérience polonaise, très mal comprise à l'Ouest. Ce qui étonne le plus les occidentaux, c'est le manque absolu de riposte violente de la part de Solidarnosc : un mouvement comptant plusieurs millions d'adhérents, traité d'ailleurs très cruellement par la police et par l'armée, et pourtant aucun attentat commis, aucune victime du côté du régime, sinon les victimes de sa propre cruauté et irresponsabilité. Le choix du nom est à lui seul significatif - et les fondateurs de Solidarnosc ne peuvent être soupçonnés d'être des lecteurs de Patocka. Ce sont des gens qui «comprennent en quelque sorte ce dont il y va dans la vie» et en connaissent les limites. L'exemple polonais nous prouve qu'il ne faut pas négliger la signification historique d'une telle solidarité.

LE JOUR, LA NUIT ET LA SOLIDARITÉ

Le message de la solidarité qui pourrait être également interprétée comme un certain renouveau du souci de l'âme ou comme le maintien de ce qui en reste, de la solidarité née de la rencontre avec la nuit et fondant une compréhension nouvelle qui nous ramène à l'unité originale de la philosophie, de l'histoire et de la politique sous le signe de **polemos**, me paraît le noyau de l'héritage patockien.

Martin HYBLER



L'alliance et la menace

«Le pouvoir est la manifestation suprême de la peur que l'homme se fait à lui-même par les efforts qu'il déploie pour s'en libérer». Cette affirmation de Guglielmo Ferrero, dans ses «réflexions sur la peur, le progrès et la civilisation» (1) qui sont autant de réflexions sur la «légitimité», peut aussi servir d'exergue à l'examen des relations est-ouest auquel se livre Régis Debray.

Son livre paraît au moment où le Pacte de Varsovie est renouvelé pour trente ans avec la bénédiction de Gorbatchev (2) et de Jaruzelski. Chacun des pays d'Europe Centrale s'est en définitive aligné. Pour eux, la menace prend la forme de la «doctrine Rogers» du commandement allié en Europe, dégagée au cours des trois dernières années, d'attaque dirigée contre les forces du deuxième échelon du Pacte (FOFA), (3) qui n'a visiblement pu être imaginée que par des extra-européens. La menace se marque également pour leurs gouvernements «absolutistes» par la mobilité intérieure de leurs sociétés, fruit, elle, de la détente et du pluralisme européen.

«Déléguer (aux Etats-Unis) notre défense, c'est abdiquer pour deux - pour nous et pour les «pays de l'Est»... Si l'Europe centrale doit attendre sa libération de l'Amérique, autant attendre Godot, car l'objectif ne peut être en ce cas atteint que par une défaite militaire et globale de l'URSS, donc par une guerre. Elle n'est ni souhaitable ni possible... La sortie de secours n'est donc pas à chercher à Washington mais quelque part entre Paris, Bonn et Rome. (N.D.L.R. Londres ?)... Plus il y aura d'Europe à l'Ouest, moins il y aura d'Orient dans l'autre Europe».

Régis Debray
«Les empires contre l'Europe»,
Gallimard,
365 pages.
(1) «Pouvoir. Les génies invisibles de la Cité», Plon, 1943.
(2) Dont la personnalité pourrait diminuer quelques-uns des handicaps de l'Union soviétique soulignés par Debray, spécialement dans le champ de la communication.
Le changement de l'image renforcerait la réalité de la menace.
(3) FOFA : Follow-On Force Attack.

«LES EMPIRES CONTRE L'EUROPE»

Ce qu'écrivit Régis Debray de l'Alliance devenue système et de la Menace qui n'est pas celle qu'on croit, ne surprendra pas nos lecteurs et ceux qui, de 1947 à 1954, et en 1966 lors du retrait français de l'organisation militaire, avaient lu Pierre Boutang leur expliquer que Staline n'a jamais eu l'intention réelle d'envahir l'Europe de l'Ouest et que l'Alliance lui a servi à garantir le statu-quo en Europe de l'Est. Fixés défensivement sur l'Europe, les Américains ont encore mis plus de temps à comprendre que l'autre objet de la politique stalinienne était la mobilité (la révolution) dans le reste du monde. Refusant l'extension de l'OTAN aux territoires coloniaux, ce n'est pas malgré l'OTAN, mais à cause d'elle que les Etats-Unis ont pu imposer la décolonisation à leurs alliés, quitte à s'y substituer ensuite (en Indochine et au Moyen-Orient), poursuivant allègrement depuis leur carrière de «pompier pyromane».

Aujourd'hui, il en va différemment dans la mesure où, selon Debray, «à l'échelle du monde, le vert domine le rouge», l'Islam, «l'expansionnisme totalitaire, le plus offensif et le plus mobilisateur, le seul qui ait la démographie de ses ambitions». Dans le genre, pour l'Union Soviétique, n'ayons garde d'oublier qu'il y a également le péril jaune dont la démographie est encore autrement conquérante ! La peur du fondamentalisme musulman pourrait-elle se substituer à celle que l'est et l'ouest se font l'un à l'autre ? Maurice Schumann relate ce propos que lui avait tenu à Baïkonour en 1970 le maréchal Gretchko alors chef d'état-major de l'armée rouge et membre du Politburo : «Je ne crois pas à la guerre russe-américaine; la seule guerre à laquelle je suis, hélas ! obligé de croire est celle de tous les Blancs contre tous les autres. Nous la gagnerons, mais...» Il n'a jamais fini sa phrase.

«Convergence» qu'il ne faut pas tenir pour impossible, un peu comme hier, chacun de son côté, combattant le nazisme : les empires, plus ennemis en Europe, plus alliés objectifs hors d'Europe, à la recherche d'accordements avec le Ciel et les Dieux lares, du côté de la modernité, jusqu'en URSS même (Debray, qui trouve qu'il fait mieux vivre à Samarkande qu'à Gorki ou Lénigrad, estime que les républiques soviétiques musulmanes résistent bien à la vague venue du sud), ou de la démocratie (en Amérique latine). Chacun dans son camp faisant la part des choses. Sera-ce suffisant ? On peut en douter.

LECTURE

Pour réussir, la modernité doit tenir compte de l'identité des peuples, des nations, des cultures dans une bien plus large mesure qu'aujourd'hui. Niée, contestée, celle-ci s'exacerbe, devient folle, fanatisme. Reconnue au cœur de la modernité, elle vaccine et démolit la théorie des dominos.

Ce type d'alternative viable, à partir des réalités dans toute leur étendue et leur profondeur, n'est susceptible d'être appuyé que par ceux-là seuls qui sont capables de comprendre, parce qu'ils participent eux-mêmes d'une longue histoire et qu'ils ont eu partie liée, l'Europe des ex-puissances coloniales. Ce serait alors aux empires à se définir par rapport à nous et non à nous de tenter de faire entendre avec de moins en moins de succès notre «petite musique» sur une partition écrite en dehors de nous et qui nous entraîne à la rivière.

Comme en Pologne, partout, il faut faire fond sur la patience de l'Histoire. Au lieu de cela, nous avons trop tendance à vouloir nous dire, soit plus solidaires sur l'Europe et plus libres dans le reste du monde - la politique officielle -, soit pluralistes sur l'Europe, à l'affût des dissidences, et alignés dans le reste du monde, n'ayant d'yeux que pour les totalitaires, rouges ou verts - l'image des médias. Les meilleures pages du livre sont sans doute celles où Debray, par ailleurs plus «sérieux» que dans «la puissance et les rêves», retrouve sa verve et son ironie pour pourfendre ceux qui se laissent influencer par les moyens de la communication américaine (y compris les sommets des pays industrialisés) : «la subordination de la politique étrangère française aux intérêts de l'Etat américain, si elle devait se produire un jour, ne ferait qu'une avec la subordination de l'Etat aux médias. Or il sera beaucoup plus difficile de s'opposer à la seconde qu'à la première.».

Mais comment prendre en compte ces identités. Dès que l'on sort des terrains balisés de la démocratie - il n'est plus du tout question dans ce second livre de «socialisme» -, et de la culture française, œuvre de la raison, laïque et républicaine, Régis Debray avoue son «incompétence» : la vierge noire de Czestochowa, le rabbi hassidim, le mollah, et même la «brousse» africaine (4), il «salue» mais ne se «prosterne» pas. «Agnostique», il s'arrête au seuil. Il ne peut s'empêcher d'avoir recours à un vocabulaire péjoratif même si c'est souvent au second degré : «quand l'humanité «en marche» se civilise par la main, elle s'ensauvage dans sa

(4) «*Fachoda est terminé*»
(pour le moins inactuel au moment où se joue
le sort du Soudan)
«*L'avenir de la France et a fortiori de l'Europe ne se joue pas ou peu dans la brousse*», p. 341, ne laisse pas de m'inquiéter et de contredire le propos de François Mitterrand rappelé deux cents pages plus haut : «*Sans l'Afrique, il n'y aura pas d'Histoire de France au XXI^e siècle*».

«LES EMPIRES CONTRE L'EUROPE»

tête et son cœur»; «Divine surprise qui eût réjoui Maurras et consolé Joseph de Maistre».

Et quand il écrit : «Sortir de Yalta n'est pas une pentecôte», il se doute que nous allons répondre : «Et si c'en était une ! Après tout c'est Jean-Paul II qui, à son avènement, nous a dit de ne plus avoir peur !»

Pour mener le jeu de la France jusqu'au bout, le jeu de cette autre Europe, il faudrait un chef d'Etat qui puisse aller plus loin, pénétrer le Saint des Saints, un «archaïque» en même temps qu'un moderne, «un homme d'avant hier et d'après-demain», pour lequel «seul ce qui est vraiment traditionnel est vraiment nouveau» (T.S. Eliot), le roi, en définitive, le «marathonien» par excellence auquel Régis Debray fait appel en forme de testament politique. Quant à moi, j'ai toujours eu, avec Georges Mathieu, la nostalgie d'une royauté à l'horizon de l'âge scientifique, lorsque les royalistes ne se recruteront plus seulement parmi les historiens, les juristes ou les philosophes, mais à Polytechnique, sur les sous-marins nucléaires et dans les laboratoires de pointe.

Yves LA MARCK

Le Rassemblement Pour la République

Fondé en 1976 sur les décombres de l'ancienne UDR, le RPR se réclame du gaullisme et se pose présentement en premier parti politique français. Remarquablement structuré autour de son président Jacques Chirac, le RPR a su habilement marginaliser puis réintégrer en son sein les gaullistes égarés de 1981; Mme Garraud et M. Debré. Simultanément, le mouvement opère un revirement doctrinal sans précédent en s'ouvrant, sous l'impulsion de Jacques Chirac, aux idées libérales d'outre atlantique, qu'il fait siennes. Ce retournement idéologique (étudié avec précision dans la revue «Pouvoirs» n° 28) a cependant engendré un effet inattendu : l'apparition d'une connivence entre des barons gaullistes et certains jeunes cadets (qu'une campagne de presse tendait à séparer) marquant une volonté commune de s'opposer à la démagogie excessive du maire de Paris. «Devant ce contorsionnisme, quelques «jeunes» députés gaullistes ont eu l'audace de protester. Chirac les fera taire en leur donnant un peu plus de responsabilités. Mais pas trop.» (1). A l'inverse, revigorée par l'opposition systématique «la base s'est exprimée plutôt rudement et... le programme du RPR n'a pas bougé d'un iota», c'est qu'au RPR «tout y fonctionne à partir du charisme d'un chef» (2) auquel les militants accordent blanc-seing (point n'est donc besoin d'étudier la base militante).

Après avoir tracé un bref portrait de J. Chirac dont la démarche évolutive commande celle du parti (3), nous nous pencherons sur le RPR en dissociant l'avant et l'après mi-1984, date charnière à laquelle se manifeste le sursaut gaulliste.

JACQUES CHIRAC.

Né en 1932 à Paris, poursuit des études brillantes au lycée, suit des cours d'été à l'université d'Harvard puis sort 10ème de l'ENA en 1959. Dans sa jeunesse, J. Chirac semble ne pas avoir d'engagement précis, sinon vendre parfois l'Humanité. En 1962, G. Pompi-

- 1) A. Chamraud, «L'Événement du jeudi», 15 novembre 1984.
- 2) Claude Régent, «le Monde» du 20.11.1984.
- 3) Les faits retenus et l'interprétation faite sont donc nécessairement subjectifs et donc contes-tables.

dou remarque J. Chirac à la Cour des Comptes et l'attache à son cabinet jusqu'en 1967. La même année, il est élu député dans un bastion radical, la Corrèze. En récompense G. Pompidou le gratifie d'un secrétariat d'Etat à l'Emploi, puis du Budget, du ministère chargé des relations avec le Parlement, de l'Agriculture (1972) et de l'Intérieur en 74. En 1974, Jacques Chirac préfère Giscard d'Estaing à Chaban-Delmas et entraîne derrière lui tout une partie du mouvement gaulliste; c'est le «manifeste des 43» députés. Valéry Giscard d'Estaing élu, J. Chirac accède à Matignon, en démissionne en 1976 (en y laissant un bilan médiocre), fonde la même année le RPR qui lui permettra de se faire élire maire de Paris en 1977. Il se présente aux européennes en 1979 et essuie un échec, aux présidentielles de 1981 et remporte un relatif succès et tend aujourd'hui à se poser comme leader de l'opposition.

LES IDÉES DÉFENDUES PAR LE RPR : LIBRES ET IRRESPONSABLES.

4) cité dans «la machine RPR» de Crisol et Lhemeau, Ed.
Intervalle Fayole 1977.

5) Emmanuel Mousset,
«Royaliste» du 14 septembre 1983. Au sujet du volontarisme gaullien voir aussi l'excellente étude «Le Général de Gaulle et l'économie politique nationale» de Pierre Pascallon dans «Etudes Gaulliennes» tome 11, n° 38-39 (1982) et sur la position économique du RPR en 1980 le «contre-plan Méo», synthèse de l'ouvrage «Atout France» du RPR, dans «Valeurs Actuelles» du 27 octobre 1980.

1976 : après avoir investi l'appareil UDR et y avoir placé de nombreux amis, le Premier ministre démissionnaire J. Chirac fonde aux côtés d'Y. Guéna, J. Monod, Ch. Pasqua et M.-F. Garraud le RPR le 5-12-1976 devant 50 000 personnes à Versailles. Ce nouveau mouvement est avant tout un «rassemblement» et non un parti et se situe dans ce sens dans le droit fil de la pensée Gaullienne. Il s'agit pour le RPR de rassembler le maximum de personnes, gaullistes ou non; des appels sont lancés vers Pierre Pflimlin, René Pléven, Edgar Faure etc... Seul le dernier y répond favorablement. Y. Guéna, chargé de renouveler les candidats du mouvement définit les gaullistes par rapport au président VGE : «Il est libéral, nous sommes dirigistes, il est européen voire atlantiste, nous sommes pour l'indépendance nationale, il est parlementaire, nous sommes référendaires : tout nous sépare». (4)

«Chirac (...) a proné de 1977 à 1980 une manière néo-travailliste, magnifiant le volontarisme de l'Etat et répudiant le «capitalisme sauvage» (5). On peut alors distinguer dans la majorité deux pôles bien éloignés : le nationalisme gaulliste et le centrisme giscardien. Cette ligne prévaudra jusqu'en 1979 lorsque le RPR présente la liste DIFE (Défense des Intérêts de la France en Europe) aux élections européennes. J. Chirac (appel de Cochin) va jusqu'à dénoncer en 1978 «le parti de l'étranger» qui «est à l'œuvre avec sa voix paisible et apaisante» en visant la liste conduite

ANAL YSE

par Mme Veil. Le tournant s'opère, semble-t-il lors des années 1980-81 lorsque preuve est faite de l'immobilisme des «barons» gaullistes (6). Le professeur F.-G. Dreyfus souligne que «le RPR a sévèrement critiqué la politique socio-économique du premier ministre (R. Barre). Mais cette critique a été incohérente. Au cours de l'hiver 80-81, le RPR tint tour à tour deux discours contradictoires. D'abord Jean Méo, dans un ouvrage publié par le RPR, invite à un véritable New Deal, volontariste, fort Keynesien d'inspiration (...). Deux mois plus tard, Jacques Chirac écarte l'essentiel de la pensée de Méo pour se lancer dans un discours néo-poujadiste qui tente de raccrocher à l'électorat majoritaire les professions indépendantes déçues par la politique fiscale du président Giscard d'Estaing» (7). René Rémond n'est pas loin de partager cette opinion : «Jacques Chirac a constamment développé des thèmes plus proches du libéralisme que du gaullisme» (8). «Notre projet c'est une véritable révolution de la responsabilité (...) vers plus de liberté dans l'économie, dans l'information, dans l'enseignement, plus de responsabilité et plus de pluralisme dans les valeurs de civilisation» J. Chirac (9). Le RPR, en s'installant dans «le sillage terrien et gestionnaire de G. Pompidou» (J. Baudoin, professeur à Rennes voir (10) privilégie aujourd'hui la thématique libérale, conservatrice (Mrs Friedman, Hayek) et emprunte occasionnellement aux théories de la nouvelle droite et notamment du Club de

6) *Bien que des groupuscules gaullistes ou autres s'en rapprochent à nouveau aujourd'hui, voir à ce sujet l'article complaisant «La galaxie Chirac» in. «Le Monde», 8 novembre 1983, article signé A. Passeron.*

7) *«De Gaulle et le gaullisme» de F.-G. Dreyfus aux PUF 1982, pp. 307-308.*

8) *«Les droites en France» de René Rémond, 11^e édition 1982 Aubier p. 339. «Libres et responsables - RPR projet pour la France» (Flammarion novembre 84) souligne que «grâce à l'action personnelle de Jacques Chirac, la contestation des contribuables est devenue en 1981 l'un des thèmes centraux de la campagne présidentielle» p. 44. On ne saurait mieux illustrer le constat de R. Rémond. L'«Express» (14 mai 1982) sur les tergiversations de Jacques Chirac, interroge : «devant le club 89, vous vous êtes référés à une philosophie humaniste. Naguère, vous parliez de «travailisme à la française». En même temps, lors de la campagne européenne de 1979, vous vous réclamiez d'un*



certain nationalisme. On a du mal à vous situer...».

9) Jacques Chirac, au congrès extraordinaire du RPR (le 23.1.83).

«Libres et responsables», précité, développe, explique les propositions du président du RPR. Cf notre étude «controverses au RPR».

10) Revue «Pouvoirs» (PUF) N° 28.-1984, «Le RPR».

11) voir à ce sujet «les cadets de la droite» de J. Frémontier aux éd. du Seuil, 84.

M. Yvan Blot du Club de l'Horloge est un proche de M. Chirac.

12) M. Jacques Chirac a écarté («L'heure de vérité» 28.1.85 sur A2) l'idée d'un accord national avec le Front National de J.-M. Le Pen. Néanmoins, sous la pression des élus de base préoccupés du report des voix au second tour, le Pdt du RPR laisse toute latitude aux fédérations pour les cas locaux.

Si la symbiose intellectuelle entre la nouvelle droite et le RPR s'opère sans trop de heurts, l'extrême droite populiste de J.-M. Le Pen ne



l'Horloge (11). Jean Charlot distingue 3 fonctions au RPR : une fonction constituante : défendre la Vème République, une fonction critique : lutter contre les socialo-communistes et une fonction pragmatique : définir un projet politique. Jacques Chirac tend également à effacer l'image Bonapartiste qui le caractérise en adoptant des positions modérées sur la peine de mort, la cohabitation de 1986 et la légitimité du président Mitterrand (et est ainsi débordé occasionnellement par son aile droite qui fuit vers les extrêmes) (12). Un consensus se dégage dès lors en convenant comme Hugues Portelli qu'il y a une «évolution libérale conservatrice du discours économique et social du RPR» (10) tant sur le plan intérieur qu'en matière diplomatique (atlantisme). En ce domaine, après avoir contribué à la formation d'une «Internationale conservatrice» en 1983... aux élections européennes de juin 1984) le R.P.R. envisage avec ambiguïté une «union politique» européenne («non dans une impossible supranationalité»...) et concernant la solidarité entre alliés, une «participation active de notre pays à une stratégie définie en commun» (en excluant une «subordination de la France au commandement intégré de l'OTAN»). (extrait de «Libres et responsables» pp. 55 à 57.



LA STRUCTURE DU RPR.

Le RPR est avant tout «Le parti d'un homme (...) présidentiel et parlementaire d'apparence» (A. Passeron) (10). Il ne «reconnait pas de tendances» (Pascal Sigoda) (10). On distingue plusieurs échelons au RPR où l'élection démocratique se combine habilement avec les nominations du président, M. Chirac. (au niveau des circonscriptions : élections, au niveau départemental : nomination du secrétaire par le président assisté d'un comité élu). Les assises du mouvement se réunissent tous les deux ans et les militants par mandataires interposés, procèdent à l'élection du président et d'une partie seulement du comité central.

Le secrétaire général est nommé par le président, le bureau exécutif à nouveau mi-nommé et mi-élu par le comité central, sans compter les membres de droit intervenant à tout niveau. Cette habile organisation permet ainsi à Alain Duhamel de souligner que «J. Chirac lui, nomme à peu près qui il veut, où il veut, il choisit librement son secrétaire général, ses conseillers politiques et leurs adjoints. Il peuple à sa guise le conseil politique dans la proportion de près des 2/3. L'appareil, l'argent, les publications, la ligne poli-

semble pas recueillir l'adhésion des sphères dirigeantes du RPR : pour Philippe Seguin par exemple, il vaudrait mieux «faire passer un candidat socialiste plutôt que de faire alliance avec le front national» (L'*«Express»*, 2.1985).
a) le RPR veut maîtriser l'immigration par différentes mesures parmi lesquelles l'organisation du retour des travailleurs privés d'emploi. Mais il souligne que «la vérité, c'est que loin de coûter aussi cher qu'on le dit (...) loin de résoudre le problème du chômage, le départ brutal et massif des étrangers constituerait un remède pire que le mal» (*«Libres et responsables»* p.p. 110 à 116), et en visant innomément le F.N. «La xénophobie constitue un élément central des thèmes de propagande politique sans qu'aucune solution concrète ne soit proposée». b) Les deux mouvements politiques, quoiqu'en parenté idéologique (appartenance commune à l'op-

position dite libérale) divergent quant à leur parenté programmatique, ce qui condamne à l'incohérence toute alliance durable entre les deux partis : le FN se prononce pour un régime présidentiel, pour une politique pénale répressive, pour la réintégration dans l'OTAN...

13) «La république Giscardienne» d'Alain Duhamel Ed. Grasset 1980 p.p. 228.229.

14) «Le Monde» du 26-27 avril 1981.

tique, tout est à sa dévotion ou à sa disposition. La machine RPR est chiraquienne, du secrétaire général aux secrétaires de circonscription, autre caractéristique des partis conservateurs populaires» (13). Le RPR qui revendique le chiffre astronomique de 750 000 adhérents en compterait toutefois beaucoup moins : 362 000 d'après Ch. Pasqua en 1979. Le parti est rejoint par les classes moyennes, de nombreux commerçants et artisans, quelques cadres et professions libérales, mais perd sa base ouvrière. En raison de l'unité du mouvement, le RPR est avant tout un efficace parti de propagande (école de formation depuis 73) craint par ses rivaux de l'UDF (parti de notables) ou même par les opposants intérieurs : en 1981, M. Druon parle publiquement de «pressions, manœuvres, faux bruits, quadrillage du mensonge» (14). C'est d'ailleurs là la principale force du RPR qui remporte brillamment les élections : 1977, Mairie de Paris contre tous les pronostics, 1978, 1er groupe parlementaire à l'Assemblée Nationale, 1981 : marginalisation des candidatures de Mme Garraud et M. Debré et échec du président sortant et en 1981, premier groupe parlementaire d'opposition. Les élections cantonales et municipales n'ayant que renforcé le *leadership* de Jacques Chirac, pourtant débordé sur sa droite par J.-M. Le Pen et sur sa «gauche» par R. Barre, ce qui du même coup hypothèque grandement ses chances pour les prochaines présidentielles qu'il attend impatiemment, avide de pouvoir.

Jean JACOB

Le tournant historique

Bien plus que l'été 1985 l'été politique de 1984 avait été, aux yeux de l'opinion publique, particulièrement agité et chacun avait pu constater combien le Président Mitterrand était resté habile tacticien politique. Le projet de référendum allait dans le sens souhaité par l'opposition, si bien que cette dernière s'était trouvée embarrassée en le refusant et la nomination de Laurent Fabius, centriste plus que socialiste, devait effaroucher jusqu'à l'«aile gauche» du R.P.R. d'autant que l'arrivée du nouveau Premier ministre coïncidait avec le départ des communistes.

Mais au-delà de ces fait marquants se préfigurait en réalité un tournant historique marqué non seulement par l'acceptation des institutions gaulliennes par l'ancien leader historique de la gauche française, mais plus encore par leur renforcement dans un sens présidentialiste.

Si F. Mitterrand renoue économiquement avec la social-démocratie telle que la pratiquaient V. Giscard d'Estaing et Guy Mollet voilà fort longtemps, le président rejette par contre (par la pratique et par le projet référendaire) le parlementarisme auquel la gauche était pourtant tant attachée.

LE TOURNANT HISTORIQUE DE 1984

A) «UNE CERTAINE PRESIDENTIALISATION N'EST PAS CONTRAIRE A L'ESPRIT DE LA Vème REPUBLIQUE.»

Léo HAMON (27 juillet 1984)

«Le moment est venu d'engager la révision constitutionnelle qui permettra au président de la république, lorsqu'il le jugera utile et conforme à l'intérêt du pays, de consulter les français sur les grandes questions qui concernent ces biens précieux, inaliénables que sont les libertés publiques, et c'est le peuple qui tranchera.» C'est en ces termes que le président de la république annonce aux français le 12 juillet au soir sa volonté d'élargir le champ du référendum aux «libertés publiques». Les institutions du 4 octobre 1958 restreignent en effet la possibilité de recourir à cette forme de consultation directe du peuple à 3 cas : - tout projet de loi : portant sur l'organisation des pouvoirs publics; tendant à autoriser la ratification d'un traité; comportant approbation d'un accord de communauté, cette dernière hypothèse étant tombée en désuétude depuis la disparition de facto de la communauté française. Selon Mr Debré, père de la constitution du 4 octobre 1958, «la rédaction actuelle de l'article 11 résulte des réserves opposées notamment par les représentants les plus qualifiés de la IVème république.» (1)

I) in «La lettre
de Michel Debré»
n° 72, juillet-
août 1984

La constitution de 1958, fruit des travaux de jeunes juristes regroupés autour de M. Debré s'était fixée comme objectif la «rationalisation du parlementarisme» par le biais d'un renforcement de l'exécutif (président de la république ET premier ministre) aux dépens du législatif (ex : inscription des ordres du jour à l'Assemblée nationale par l'exécutif). Un Conseil Constitutionnel devant, comme organe régulateur des pouvoirs publics, veiller au juste équilibre des pouvoirs. Le cadre du régime étant parlementaire; le Président de la République Française peut dissoudre la chambre basse qui peut renverser le gouvernement. En 1962, le général de Gaulle (par le biais de la procédure référendaire) bouleverse l'équilibre déjà précaire de cette constitution en instituant l'élection du Président de la République au suffrage universel direct. Le président, «clé de voute» des institutions peut désormais se prévaloir d'une légitimité populaire que n'ont ni le premier ministre, ni l'Assemblé Nationale (du moins cette dernière

ANALYSE

est-elle divisée). En concrétisant le discours prononcé à Bayeux en 1946, le général de Gaulle soulève contre lui l'ensemble des partis politiques et notamment François Mitterrand, qui voit dans cette mesure l'instauration d'un «coup d'Etat permanent».

C'est donc avec stupéfaction que la classe politique apprend en 1984 que le Président de la République cherche à étendre le référendum, que hier encore son ami Maurice Faure considérait comme «source de toutes les démagogies et agitations» (2).

On savait le Président gaullien : dans son célèbre discours de Figeac le 27 septembre 1982 F. Mitterrand appelait les français au rassemblement et à «tenir bon» avant d'annoncer «1983; année de la mobilisation et de l'effort» le 2 janvier 83 et enfin, «la dissuasion c'est moi» le 16 novembre 1983. Même les opposants irréductibles comme le journaliste Philippe Tesson devaient reconnaître que «F. Mitterrand n'était que très modérément socialiste» (3), l'«Express» et «Le Point» dénotant respectivement dès octobre 1981 le «style François 1er» et la «social-monarchie» (4).

D'apparence, l'extension du champ du référendum accroît les pouvoirs du peuple français, souverain, qui tranche en dernier ressort par-delà les manœuvres des partis politiques (ceci expliquant la large majorité d'électeurs favorables à cette réforme). En fait, cette extension déssaisit le parlement et le Conseil Constitutionnel (5) de problèmes fondamentaux pour les laisser à la seule discrétion du Président de la République. Ce dernier peut donc facilement faire adopter un projet de loi dès lors qu'il «sent» l'opinion publique à ses côtés: Le projet initial et final du référendum ayant de surcroit accordés toutes les possibilités au Président de la République : les référendums (par une jurisprudence remontant à 1962) ne sont pas soumis à un contrôle préalable ou ultérieur de constitutionnalité et les «libertés publiques» étant on ne peut plus évasives. Jacques Robert, juriste consulté par le garde des Sceaux, Robert Badinter, a cependant laissé entendre (6) que la forme initiale du projet ne répondait qu'à une tactique décrispationniste en vue d'accepter les amendements d'oppositions, instituant comme le souhaitait J.P. Jacqué (président de Strasbourg III) que «tout projet de loi référendaire soit soumis au Conseil Constitutionnel afin qu'il en apprécie la conformité à la constitution» (7).

2) *L'Express*, octobre 1983
3) *Le Quotidien de Paris*, début janvier 1983
4) *L'express*, 1er octobre
«Le Point», 19 octobre 1981
5) *Le Conseil Constitutionnel a, depuis 1970, étendu sa compétence aux droits de l'Homme, intégrant notamment le préambule (la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et le préambule très social de la constitution de 1946) dans le bloc constitutionnel. Les 9 plus 1 sages ne se limitent donc plus au seul contrôle d'une juste répartition des pouvoirs. La nomination par F. Mitterrand de l'ancien président de la ligue des droits de l'Homme, Daniel Mayer, à la présidence du C.C. en février 83 vient encore confirmer cette tendance.*
6) *Réforme*, n° 2052, 11 août 1984
7) *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 19 juillet 1984

LE TOURNANT HISTORIQUE DE 1984

Toutefois, il reste bien peu d'hommes politiques pour souligner le risque d'un présidentialisme accru; J.F. Poncet, ancien ministre, l'évoque dans son intervention au Sénat le 8 août 1984, alors que la majorité présidentielle se réfugie dans un mutisme gêné.

Mais le référendum - la pratique gaullienne l'a démontré - peut aussi constituer un moyen de ressourcer sa légitimité, - le projet référendaire étant dès lors accessoire -. Il est ainsi peu crédible de croire, comme semblait le souhaiter François Luchaire (président de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques) qu'un homme auquel la nation aurait répondu par la négative, puisse se maintenir durablement à la tête de l'Etat en se prévalant du titre de président de tous les français (8). Vue sous cet angle, l'extension du référendum est donc dans la nature des institutions, puisqu'elle permet au président élu pour 7 ans, de réaffirmer sa prépondérance face à une opposition contestataire (on se rappellera les déclarations tapageuses de C. Labbé réclamant la démission de François Mitterrand). Le référendum permet, à l'instar de la dissolution de l'Assemblée Nationale (qui contrôle l'exécutif par le vote du budget, et vote ses projets de lois) d'en appeler à la souveraineté populaire qui tranche pour ou contre le Président de la République (le projet de loi étant dans ce cas totalement secondaire). C'est pour remédier à cette ambiguïté que François Goguel (ancien membre du C.C.) suggéra que le président de la République puisse «engager lui-même, directement, sa responsabilité devant le suffrage universel, par exemple en demandant à celui-ci de se prononcer sur une déclaration de politique générale puisque «dans une démocratie, l'autorité implique la responsabilité de celui qui l'exerce devant ceux qui la lui ont conférée». (9)

Le feuilleton de l'été ne manque toutefois pas de s'achever devant l'opposition intransigeante, menée principalement par le R.P.R. (Claude Labbé : «nous disons un non franc et massif au projet du Président de la République quel qu'il soit», juillet 1984), alors même que Jean Foyer, Michel Debré («l'élargissement des cas de référendum (...) est œuvre utile» (10)) et Raymond Barre («à propos du référendum, je suis pour l'élargissement du domaine d'application de l'article 11, parce que je crois que sur un certain nombre de sujets, par exemple les grandes libertés (...) une consultation du pays par voie de référendum serait une chose importante» (11)) y étaient favorables. C'est bien entendu au Sénat - où

8) *TF1 journal télévisé 13 h.*
mardi 7 août
1984

9) «Réforme», 11 août 1984.

10) «La lettre de Michel Debré»
n° 72, juillet-aout 1984.

11) «Le Figaro Magazine», 18 juin 1983

ANALYSE

l'opposition est majoritaire -qu'est stoppée la réforme de l'article 11. La révision constitutionnelle, dans notre cas, nécessitant l'accord des 2 chambres à majorité simple et la ratification populaire par voie référendaire (art. 89).

B) «MITTERRAND PREMIER MINISTRE».

Libération, 18 juillet 1984.

C'est en suivant la conférence de presse télévisée du Président de la République, qu'Alain Savary, alors ministre de l'Education nationale, apprend le retrait du projet de loi pour lequel il avait durant 3 années mené négociations sur négociations et bravé l'impopularité (12). Impressionné par la manifestation de juin 1984 en faveur de l'école «libre», il ne restait à vrai dire au Président que cette issue : poursuivre le combat en vue d'établir un grand service public uniifié et laïc eût été vain : la «loi Savary» se serait échouée sur les récifs du Conseil Constitutionnel.

Révélateur d'une crise de conscience, la démission d'Alain Savary devait également entraîner celle du gouvernement Mauroy et mettre fin au lyrisme politique déphasé exaltant le «peuple de gauche». On savait le président Mitterrand agacé de se porter au-devant de la scène politique pour pallier au manque de crédibilité de son premier ministre (justifiant tour à tour 2 politiques économiques contradictoires) mais rien ne laissait présager ce brusque remaniement. D'aucun s'était avancé à voir Pierre Mauroy à Matignon jusqu'en 1985.

Depuis plusieurs mois, le président Mitterrand s'ingérait ouvertement dans les prérogatives traditionnellement dévolues (art. 20) au premier ministre; c'est François Mitterrand qui porte la responsabilité du plan de relance économique décidé en 1981 et arrêté en hâte en 1982 par ... François Mitterrand. Et c'est toujours le Président de la république qui annonce avec fracas à l'émission télévisée «L'Enjeu» sur TF1 une baisse des prélèvements obligatoires, à la stupéfaction embarrassée du gouvernement. Si bien que même Jacques Chirac (!) note dès 1983 une «suraffirmation du pouvoir présidentiel» (13). On est bien loin du François Mitterrand déclarant (peu avant l'élection présidentielle de 1981) à Michel Debré, lors d'un face à face télévisé; «Il y a un formidable abus qui montre que l'inclination des institutions, c'est, comment dirais-je ? une tentation vers la monarchie...» et ce

12) L'auteur de ces lignes tient à rendre un hommage à la tenacité de l'ancien ministre, tenacité et courage qu'il avait déjà manifestés lors du conflit algérien en refusant un «strapontin» ministériel par désaccord avec la politique répressive menée alors en Algérie française, et se distançant alors avec un certain François Mitterrand...
13) «Le Monde», 14/12/1983

LE TOURNANT HISTORIQUE DE 1984

dernier de répondre : «Vous voyez qu'entre l'interprétation que je donne et celle de François Mitterrand, il n'y a pas tellement de différence» (14).

La nomination de Laurent Fabius au poste de premier ministre le 17 juillet 1984 se place dans le droit fil de la pratique institutionnelle depuis 1958. On observe, sous la Vème République, un mouvement de balancier dont les caractéristiques sont les suivantes : arrivé à la Présidence de la République, le nouvel élu nomme à Matignon une personnalité politique apte à rassembler les divers mouvements de majorité présidentielle (1er ministre politique) puis dans un deuxième temps, dès lors que se créent des dissensions entre les deux hommes est nommé un premier ministre technicien, ancien proche du Président, dont le principal atout réside en sa compétence. Ce fut le cas de figure sous les septennats de Ch. de Gaulle, G. Pompidou, V. Giscard d'Estaing et aujourd'hui F. Mitterrand. Premier ministre sous la Vème république, Michel Debré, homme de grande compétence et ancien leader gaulliste au Sénat quitte sa fonction par désaccord sur la politique algérienne. On lui substitue G. Pompidou, ancien directeur de cabinet du général, n'ayant jamais brigué de mandats électifs. Lorsque le général de Gaulle débute son second septennat (inachevé) c'est G. Pompidou qu'il nomme à Matignon (ce dernier étant devenu meneur politique). Lorsque celui-ci prend des initiatives en mai 1968, on le remplacera naturellement par un homme réservé et relativement en retrait du combat politique : M. Couve de Murville. En 1969, G. Pompidou accède à l'Elysée et c'est J. Chaban-Delmas «gaulliste d'ouverture» selon sa propre expression (15) qui est chargé de constituer le gouvernement. Lorsque la «Nouvelle Société» du premier ministre portera ombrage au Président, il sera remplacé par P. Mesmer peu susceptible de prendre de grandes initiatives. C'est à Jacques Chirac (à l'origine du «manifeste des 43») qu'incombera la charge de rassembler, au début du septennat de VGE, centristes et gaullistes, lui succède le professeur R. Barre, «meilleur économiste de France» selon l'ancien Président, dont la tâche principale consiste à gérer rigoureusement

14) in revue
«Paradoxes»
15) FR3, 2/12/83

14

ANAL YSE

Enfin, lorsque François Mitterrand est élu Président le 10 mai 1981, Pierre Mauroy, partisan de l'union de la gauche, forme un gouvernement composé de socialistes et de communistes avant de céder la place à Laurent Fabius et à son gouvernement resserré autour du Président, technicien plus que politique. Comme le souligne René Rémond : «ainsi non seulement François Mitterrand accepte la constitution, mais il recueille précieusement la pratique instituée par ses prédecesseurs» (16). On savait L. Fabius, ancien directeur du cabinet de François Mitterrand promu à un avenir intéressant par la fidélité et le suivisme complice qu'il a manifesté à l'ancien secrétaire du PS, mais on ne savait pas que le Président témoignerait ainsi son ingratitudo à M. Rocard, M. Jobert, M. Delors... qui depuis tant d'années préconisent une politique économique plus cohérente, plus rigoureuse. De même Jean Boissonnat (*«L'Expansion»*) note-t-il la déférence excessive avec laquelle est traité Laurent Fabius - qui - même si son discours rigoureux, réaliste, courageux reflète une grande compétence - n'a d'autre solution que de poursuivre la rigueur amorcée en 1982 (17).

Si Pierre Lefranc (Président de l'association nationale pour la fidélité au général de Gaulle) pouvait écrire dès 1983 : «Les choix de de Gaulle qui donnèrent lieu autrefois à des controverses passionnées sont aujourd'hui considérés comme des données fondamentales que presque personne ne remet en question» (18), tout porte à croire que la Ve République n'a jamais été plus gaullienne qu'utilisée par celui qui n'a cessé de la combattre (19). En se ralliant aux institutions, le chef historique de la gauche, père du Parti Socialiste, y associa également le Parti Communiste Français, si bien que l'ensemble de la «gauche» française rejette implicitement de son répertoire un parlementarisme débridé, en adoptant la Ve République. Le projet référendaire et la nomination de Laurent Fabius, par leurs symboliques détachées de la politique conjoncturelle, constituent véritablement un tournant historique.

J.J.

16) *«L'Express»*,
août 1984
17) *TF1*, 23 h,
mardi 5 septembre 1984
18) *«Notre Présence»* et
«L'Appel», mars 1983
19) *«Libération»*
du 21 août 1984
attribue à
François Mitterrand la volonté de
réduire le septennat à 5 ans,
réforme déjà
envisagée par le
président Pompidou, dans la hantise de gouverner
avec une chambre
opposée. En supposant que la
majorité parlementaire, élue
pour 5 ans, soit
de même couleur
que la majorité
présidentielle, le
quinquennat
accroît en réalité
les pouvoirs
présidentiels,
puisque il permet
au président
d'aller jusqu'au
bout de son
mandat, sans
croire un
renouvellement
défavorable et
donc un risque de
blockage à
l'Assemblée
nationale (nous
nous reporterons à
cette occasion
aux débats
concernant la
cohabitation de
1986)

La mise en scène

POUR COMMENCER,

La vie, l'amour, l'érotisme, l'écriture, la mort : c'est la même chose, le même combat impossible, la même guerre, le même non. Le même mensonge. Mais entre le mensonge subi et le mensonge voulu, il y a ce petit rien où se tient l'écrivain, sa liberté. Ces notes en hommage à Sollers tremblent de la peur qui accompagne, de l'estrade, le funambule. Les trous, les vides correspondent aux yeux fermés : les redites, au changement de perspective du spectateur qui tourne autour du cirque...

ARISTOCRATIE. Sollers à la T.V., avec Godard. L'étonnant, c'est son calme, sa sérénité, son regard et son sourire complices du silence. Ce «joueur» a toutes les grâces du XVIII^e siècle, - doué et le sachant. Héritiers des libertins qui sont montés à l'échafaud, méprisants et goguenards. Sentiment jamais éprouvé avec une telle intensité d'aristocratie, d'incendie fin de siècle : grandeur ! Grandeur à tenir le diable à distance...

(1) «Femmes», collection Folio. «Portrait du joueur», Gallimard.

A ses côtés, les autres en écriture : des roturiers, des bourgeois gentilshommes...

LETTRES

AVENTURIER. De Malraux, dont il parle étrangement peu, Solliers a retenu l'essentiel : la force continue du non à la condition humaine. Mais lui, - privilège de sa génération - il sait qu'on n'agit pas sur le monde. On le parle. L'Aventure est dans l'écriture, et par elle. Non pas à côté du monde ou sans lui, comme les esthètes y inclinent. L'Aventure est dans une écriture mêlée au monde, sans s'y confondre et surtout sans y consentir.

CENTRE. Si le roman est sur-vie, il n'est pas au-dessus de la vie comme le serait une constellation de langage insensible au mouvement du monde, à la pénétration de toutes parts de la mort. Le roman est la vie même comme défi à la vie : comédie contre comédie; et si le narrateur est joueur, du moins le sait-il et tout son jeu, c'est d'appuyer sur le jeu.

Si la vie n'a pas de profondeur réelle, si l'espace et le temps sont aussi illusoires que la perspective pour la Renaissance, le romancier, comme Uccello, l'accuse. Paradoxe qui justifie l'écriture : la vie n'a pas de profondeur, mais elle a un centre. L'écriture aspire, rejette, bat, s'accélère, s'alanguit, s'affole et se repose : l'écriture est l'organe cardiaque du monde.

La vie n'a pas d'étendue. Elle est extension rayonnante, espace et temps en mouvement.

DIABLE : l'autre, mon semblable, mon frère. Moi-même au plus intime de moi-même. Mon Double, si proche et si lointain, lourd de tout moi-même et sur la balance ne pesant pas plus qu'une image.

ECRITURE. La souffrance et la mort tiennent le coup, parce que ça s'oppose. L'écriture tient le coup parce qu'elle s'oppose. Ça lui résiste. Quoi ? Non le silence du monde, - ce serait trop beau ! Mais les bruits. Ça parle de partout. L'écriture est conquise contre la forêt bruissante, jacassante, hurlante que font les hommes pour assommer leur misère, et la comédie du livre se dresse contre le brouhaha de la salle. L'acteur est un acteur vociférant solitaire. Il mène une existence à contre-temps, à contre-voix, à contre-morale.

L'écriture adhère à la vie sur le mode de la guerre : comme la bêche et la terre qu'elle retourne.

NOTES SUR SOLLERS

FOI. De Mao à Jean-Paul II : un même itinéraire. Des étapes en forêt, en plaine, en montagne, - mais un seul itinéraire. Dire non. (Pour rire : tous les chemins mènent à Rome... Pour rire ? Pas si sûr... Gravité de Sollers, derrière son aimable détachement de grand seigneur...). De Mao à Jean-Paul II : palinodie ? Trahison ? opportunisme ? Non. Faux, superficiel, scandaleux ! L'admirable, chez Sollers, c'est que l'écriture avance, (s') approfondit : non (dans) la fiction, - aucun récit. Mais dans ce qui en institue la légitimité : l'impossible. Ce que Sollers a compris, de façon foudroyante, éblouissante, cataclysmique, c'est qu'en fait de révolte contre le confort des signes culturels, on n'avait, en Occident du moins, jamais rien connu de plus «efficace» que le christianisme et nommément le catholicisme; que l'Eglise est, à la jointure du spirituel et du temporel, la seule institution qui bouge; que la Révolution permanente, c'est la Révélation. Que le Livre est le modèle de tout livre, que les Ecritures sont le modèle de toute écriture. Contre le néant de l'Histoire, seule la foi tient le coup; contre toutes les philosophies ensemble, seul le catéchisme, - et à la lettre ! contre les dogmes fermés, la prière; contre les folies publiques et shakespeariennes de Hitler ou de Staline, la sainteté cachée de Pie XII.

L'Esprit est révolte contre la Nature et, plus fort encore, non tout à fait contre elle, mais en elle, à travers elle. Voilà l'admirable. Voilà ce qu'on peut lire (puis-je dire : contre toute attente?) sous la plume de Sollers, en 1985. Sollers : le Lech Walesa de la république littéraire française !

La sûreté de sa croyance est étonnante. Exemple : la préférence donnée à Bossuet sur Fénelon. (A quand la réhabilitation solennelle du plus grand écrivain catholique français ?). Contre tous les frileux ensemble et les sceptiques, je crois en Sollers. J'ai marqué d'un signe la page superbe où, au chevet de Barthes agonisant, monte en silence la prière sur les lèvres de l'impuissance étonnée et douloureuse. Il y a des moments, il y a un ton qui ne trompent pas...

FOU. Sollers est clown et fou. Positivement, comme chez Shakespeare. Dans un monde élisabéthain, sans raison, sans origine et sans but, la fonction du fou est de nier le négatif. Une chance est ainsi

LETTRES

préservée, non de montrer la positivité du monde (il n'y a ni endroit ni envers), - mais de la *dire comme folie*, comme promesse de l'impossible.

Le fou : pièce d'un jeu. Il marche en diagonale. Sollers écrit en diagonale. Ni à l'horizontale du monde, ni à sa verticale. Il écrit de biais. En oblique. Furieusement, comme une pluie baroque, poussée par le large. C'est pourquoi il choque. Et rappelle le jeu : faire échec. Le mensonge du fou met en échec le mensonge du monde.

EPARS SUR LE CARNET.

1/ Toute la littérature tient dans ces quelques lignes, - notre bibliothèque imaginaire de lecteurs modernes : «Je suis, j'aurai été cette amibe rapidement effacée dans un coin-plasma, je n'ai jamais eu lieu, je n'ai jamais été là ! Rien. Mais je suis aussi, une fraction de seconde, celui qui peut dire «rien» au sujet de sa propre existence, une ponctuation d'épouvante» (*«Portrait du joueur»*. p. 84)

2/ L'artiste : celui qui pense en formes, - couleurs, lignes, phrases musicales, mots. Le grand artiste : celui qui les *déplace*. Scandale. L'écriture de Sollers est déplacée. Scandale du contresens.

3/ Le style, ses réussites : la griffe de l'artiste. Je vois encore Robbe-Grillet (bon écrivain au demeurant) étaler chez Pivot son mépris à l'endroit de Sollers et de son style. L'avait-il lu ? Je glane :

«Il faut que le poignet soit l'ombre d'une aile planante» (*«Portrait du joueur»* p. 16)

«Regardant les maisons, depuis le massif de fusain vert sombre que j'imaginais plein d'une drogue violente courant dans les feuilles» (*«Portrait d'un joueur»* p. 128)

«J'aime dormir avec Delo, elle flotte légèrement dans le sommeil, comme en écho... Plume tiède... Bonne peau... Les femmes, ça se juge la nuit, dans le renversement des pétales...» (*«Femmes»* p. 326)

Ces phrases ! Ah, ces réussites après lesquelles la troupe des censeurs sans grâce littéraire court vainement... (Clappique : «rentrez sous terre»)

INNOCENCE. Le point le plus bouleversant, là où la foi nous prend : non le sentiment du péché, de la faute, de la honte, - ça,

NOTES SUR SOLLERS

c'est banal, ça peuple les asiles -, mais celui d'être aimé et pardonné. La joie l'accompagne, et une jubilation toute particulière, verticale. C'est ce qui permet de tenir, ce sentiment de toute une vie lavée, essorée, et tout ça gratuitement, pour rien, sans contrepartie, par Amour, - tous ces visages neufs soudain, ce surplus d'enfance brisant les couches durcies du temps. Il me semble que Sollers sait cela, l'a dit, le dira de plus en plus...

LIBERTINAGE. Tous ces censeurs m'accablent, qui rôdent autour de Sollers comme des mouches lourdes d'indignation morale. Impossible de parler de Sollers seulement en termes de libertinage moral, ne serait-ce que parce que ce n'est pas sa morale qui est libertine, mais son écriture et jusqu'à sa métaphysique. En ce sens tout grand art est libertin.

Le libertinage, si on le couche sur le lit de la vertu, n'est qu'une excroissance monstrueuse de la vie des sens, une pulsion naturelle et démesurée, et une violence par «défaut d'autrui»; une manière affreusement banale d'accompagner la nature; au mieux, une fête baroque du désir. Sollers n'est pas libertin : l'érotisme est un acte contre-nature.

Sollers est libertin. Comme Sade. Le libertinage de Sollers est une pétition de liberté, il est verbal, il est expérimental. «La pornographie n'est qu'une donnée parmi d'autres». Il est répétition, à peine accentuée, d'un acte mental de *refus*, une liberté jouée à deux (aucune scène de contrainte, ni dans «Femmes» ni dans le «Portrait du joueur»). Sollers n'est pas sadique, il n'est que sadien). L'érotisme est ici la forme amoureuse que prend la révolte contre les signes convenus de la culture. Aussi peut-elle s'inverser facilement et s'incurver dans son contraire : l'ascétisme. Non par satiété, dégoût des sens, non par accumulation exacerbée des expériences solitaires, non par syncrétisme ou balancement des contraires. Mais bel et bien par raison dialectique. Il s'agit pour Sollers d'être seul contre tous. Il s'agit pour Sollers de se différencier. De se placer en position de victime sacrificielle qui sait et dénonce le néant arbitraire sur quoi repose l'ordre des institutions, des signes et dont le tissu d'une seule pièce voudrait bien être aussi lisible que la nature pour laquelle il se prend.

Telle est la place, telle est la fonction de l'écrivain dont l'écriture corporelle (la sensualité ! Ah, la sensualité et le souffle de Sollers !) dit l'impossible d'être homme avec les hommes.

LETTRES

MENSONGE. Ce que nous dit Sollers : au point de départ de l'écriture, de la vie, de la mort et de l'érotisme, il y a le mensonge. La condition humaine est le commentaire d'un mensonge métaphysique. Tout est mensonge. Il n'y a pas une vérité de la réalité devant quoi le mensonge tendrait ses draperies moirées. La vie est mensonge, la mort est mensonge. A ce mensonge d'un seul tissu, l'écrivain est dès lors condamné, pour être vrai, à opposer le mensonge voulu de son *jeu* et si l'érotisme fonctionne à plein, c'est qu'il est mise en scène du mensonge : «Quand je lui ai demandé quelle était pour elle l'action la plus érotique, elle m'a répondu sans hésitation : «mentir» (*Portrait du joueur*, p. 111). De même, l'écriture est vie et jouissance et mort parce qu'elle est, comme l'érotisme, mensonge.

MISE EN SCENE. Contre «la mise en scène de la toute puissance de la mort», - que faire ? Opposer la force d'une autre mise en scène. Tout chez Sollers est donc mis en scène, *joué* littéralement : l'érotisme, la religion, l'écriture. Car l'érotisme, la religion, l'écriture ne sont que les extraits d'une même pièce, infinie comme la vie et dont il n'est même pas certain qu'elle finisse avec l'acteur qui fait nombre : l'un tombe dans les coulisses, un autre aussitôt suit, - et voilà la littérature montrée, dévoilée : c'est cette chaîne d'acteurs !

L'écriture mêlée de mort la tient quand même à distance; si peu; mais assez pour que le livre suive le livre, comme la phrase suit la phrase et le mot, le mot. Ecriture torrentielle donc, par nécessité tragique et jubilatoire. Et ça tient ! Superbement ! Jamais écriture n'aura, depuis Céline (mais pour d'autres raisons) serré d'aussi près son sujet : l'inépuisable réalité de l'écrivain-metteur-en-scène, acteur et mémorialiste. Le livre, s'il est impossible, ce n'est pas par défaut; c'est par excès. Car il n'y a pas chez Sollers rupture platonicienne de l'Etre au langage, - pas trace, entre l'écriture et la plénitude, de courant d'air du néant : «Comme c'est faux, l'espace. Comme c'est vrai une page». Pour Sollers, le signe est une comédie mais qui tire sa réalité de s'opposer à la comédie de la vie. L'Etre est le langage même, l'Etre est le mouvement du langage vers l'Etre. Littérature baroque, placée sous le signe de Montaigne. Le geste de l'acteur ne renvoie pas au sens, comme un reflet à la chose. Il est le sens même. L'écriture est à elle-même son propre sens mis en

NOTES SUR SOLLERS ,

scène, déroulé, en mouvement continu : ça ne part de nulle part (mais je n'ai pas dit que ça venait de nulle part) et ça ne s'arrête nulle part. La vérité de l'écriture, libérée du récit, est tautologique.

L'homme n'est rien. Mais il est tout : de pouvoir dire ce rien. Et il le dit dès lors qu'il prend ses *distances*, dès lors qu'il *se met en scène*. Tout livre est un portrait de joueur.

L'arbitraire du jeu. Voir l'admiration de Sollers pour Picasso. L'artiste travaille sur des formes qui s'opposent au monde. Lien avec tous les grands arts sacrés. Voir Malraux...

ROMAN. Le Double s'est longtemps laissé prendre au miroir du roman, laissant à la fiction le soin de se charger de la violence mimétique. Mais depuis que la rivalité s'accélère *réellement* et que la fiction, en ruine, ne dresse plus aucun piège au diable, comment faire le départ entre le réel et le roman ? C'est cette question qu'on appelle autrement : crise du roman. Sollers enlève le débat avec brio, dans des pages superbes qui devraient, si on les lit avec le sérieux qu'elles méritent, fonder une nouvelle approche théorique de l'écriture : une approche catholique. Maintenant que le Double vit avec nous, entre nous, en nous, maintenant que le Double est l'autre anonyme, sans visage, l'autre quelconque, l'écriture du roman n'est rien d'autre que l'écriture du réel. Le réel est ainsi romanesque, non parce qu'il est épique, sentimental ou fictif, mais parce qu'il est sans histoire, sans origine et sans finalité. Mort des personnages. Mais naissance d'une écriture pure...

Le roman a devant lui, nous dit Sollers, de beaux jours. Le romancier sera le chroniqueur du réel et Saint-Simon, ajoute-t-il, notre maître à tous.

SENSUELLE. Il faut le prendre à la lettre, dans toute l'étendue du texte, de la page. Et le croire, nommément lorsqu'il refuse de se prendre pour un intellectuel. Si l'intellectuel est l'homme de l'abstraction et de l'idée fixe, Sollers n'est pas un intellectuel : jamais depuis Montaigne, depuis Péguy, depuis Céline, prose fut aussi peu abstraite, jamais prose fut aussi mouvante et sensuelle. Barthes conseillait d'être sensuel pour être lisible. La prose de Sollers, superbement sensuelle, court dans le monde, lourde du monde, lestée de réel. Prose charnelle, - et dès lors : spirituelle.

LETTRES

VÉRITÉ. Le monde est faux. Mais l'écriture qui nie le monde affirme sa vérité. La vérité du monde n'est pas dans la réalité de ses apparences. Elle est dans le réel, que seule traverse l'écriture. Tension ou paradoxe : tout le roman est là.

VIOLENCE. Ecriture de violence, donc. Ecriture de violence mimétique dans laquelle tout fonctionne (et l'érotisme d'abord) comme tentative de se débarrasser du Double mimétique dont le souffle colle au souffle de l'écrivain. Ecrire l'érotisme, c'est dès lors non seulement se différencier, mais c'est aussi, tragiquement et de plus en plus, s'indifférencier. De là des excès, - qui s'inverseront aussitôt qu'ils se seront généralisés. Bientôt. Derrière Sade, Baudelaire, Bataille, je suis prêt à opiner que Sollers a déjà aligné les biographies des Pères du désert, croisées avec les œuvres complètes des Pères de l'Eglise...

POUR FINIR. Pour Sollers, pour finir, - je l'aimerais d'un amour fou, du plus bel amour : d'un amour de lecteur, pour avoir seulement écrit : «Dormir donc, c'est passer de l'autre côté des lignes. Dans le déplacement et la végétation des lettres. Et puis réveil, et renversement. Partie d'échecs avec moi-même, étrange soi-même toujours déchiré, morcelé, déplacé. Avec toujours quelques intuitions de plus, des renseignements venant de plus loin qu'on croit, une mémoire spéciale d'organes, une audition cachée. C'est ce qu'on tente de rejoindre en utilisant le sexe. *Les scènes sexuelles sont du sommeil revisité.* (2) On devrait dire : vous voulez dormir avec moi ? Vraiment dormir ? Les yeux ouverts ? Ecrire, dormir, baiser : c'est la même roue. Les grands textes que nous aimons, c'est parce qu'ils sont là, dressés, vifs, découpés et qu'ils dorment en même temps à poings fermés, de toutes leurs forces». («Portrait du joueur» p. 270-271).

Alain FLAMAND

(2) C'est moi qui souligne.

République et politique étrangère

En introduction au livre de
Yves La Marck
(«Monarchie et politique étrangère»)
aux éditions Royaliste
en octobre 1985

«Il manque à la République une famille royale». On a peu commenté la portée de cette phrase lancée par le proche conseiller d'un Président qui fut longtemps socialiste - au sens : membre du parti de ce nom - et, plus précisément, par le seul penseur de cette famille politique qui se soit sérieusement penché sur la diplomatie considérée comme domaine spécifique.

On a peu commenté ce pavé dans la mare; le petit monde des grandes idées pour médias, bien entraîné désormais à transformer toute idée un peu subversive en coup publicitaire, s'arrangea pour ne pas prendre la bombe au sérieux; elle fit d'ailleurs l'effet d'un pétard de foire.

Ce n'est pourtant pas rien : non pas que l'on trouve spécialement piquant l'hommage qu'une pensée de gauche rend ainsi à la monarchie; cette incongruité amusera ceux qui ne savent pas encore que le petit jeu de la droite et de la gauche n'est qu'une farce. Le piquant est dans la découverte, par un républicain, qu'il manque peut-être à la République un étage, si elle veut assumer pleinement le gouvernement de la France. Le problème posé trop abruptement par Maurras : «La République ne peut avoir de politique étrangère» gagne en force et en urgence lorsqu'il est formulé par un républicain.

DEBAT

Il y a des monarchies démocratiques et des républiques qui ne le sont pas; de plus, bien des républiques sont impures (1) comme la nôtre depuis 1958. Mais, pour simplifier, on considérera que «république» signifie ici : forme de gouvernement où chaque dossier appartient à la discussion puis à la compétition démocratiques et où, par conséquent, la conduite des relations avec les autres Etats devient un volet de tout programme électoral qui se respecte. Certes, on observe qu'en période électorale, les affaires internationales, qui sont pourtant les premières de l'Etat en ce que toutes les autres : l'honneur, la richesse, la liberté, y sont peu ou non subordonnées, s'effacent quelque peu : dans les joutes, on se contente de résERVER (avec une mauvaise conscience bien révélatrice d'ailleurs) les cinq dernières minutes aux «affaires extérieures» (où l'on s'invente, puisque l'on est «face à face», des oppositions qui ne sont généralement que la projection dans l'univers des chamailleries domestiques).

(1) *En ce qu'elles mêlent des éléments monarchiques.*

Il faut mettre au grand jour le hiatus entre le train-train démocratique et la diplomatie : cette tâche est d'autant plus urgente que l'on voit renaître diverses lubies tendant à remettre en cause ce qui, dans les institutions de la Vème République, échappe à une logique proprement républicaine; le thème du gouvernement d'opinion, et la diminution des pouvoirs de celui qui met la politique - il faudrait dire l'histoire - de notre pays à l'abri de la mise aux voix permanente (par la réduction à 5 ans de son mandat et la théorie du Président potiche face à une assemblée qui ferait une vertu de sa fraîche élection) sont autant de vieilles lunes qu'il est utile de confronter aux exigences d'une politique nationale dans les affaires du monde.

La pire des menaces est celle qui, sous couvert de démocratie absolue, ou de gouvernement d'opinion, soumet toute décision engageant la collectivité à la vox populi, ou aux fluctuations énigmatiques des sondages; la règle s'applique aussi bien aux grandes décisions engageant le rang du pays et son destin (lequel dépasse de beaucoup celui de la collectivité des mortels qui y séjournent un temps) qu'aux choix fondamentaux relatifs aux adductions d'eau, domaine où l'on ne voit pas d'obstacle à ce que se donnent libre cours, chaque mois si l'on veut, les passions et les choix démocratiques.

REPUBLIQUE ET POLITIQUE ETRANGERE

· Ce n'est pas que, en lui-même le «césarisme» ou toute forme autoritaire de gouvernement permette de voir plus loin; il existe certainement un certain souci du pays et de son destin dans le plus intime de l'élu départemental; mais tout prince, élu ou non, qui se sent assuré d'une assez longue durée, peut consacrer une part importante de ses efforts au long terme, non pas seulement grâce à une meilleure concordance des rythmes entre les grands dossiers et la longueur du règne, mais parce qu'il est, lui, en situation de refuser la démagogie.

On ne mesure sans doute pas les conséquences de l'embarras des démocraties pures et leur infirmité en politique étrangère. Non seulement le parlementaire, élu pour avoir promis l'équilibre des comptes de la sécurité sociale ou une nouvelle bretelle d'autoroute, n'aura pas, pour les dossiers internationaux, le temps, la lucidité, la hauteur d'âme qu'ils requièrent, ce qui n'est déjà pas secondaire; mais surtout il sera porté à s'en débarrasser. Les grandes démocraties appellent ce désengagement «isolationnisme» et les petites «neutralité», celle-ci étant le meilleur moyen que l'on connaisse, avec la mort, pour que l'histoire vous fiche la paix. Quant à nous, grande puissance mais non pas superpuissance, obligés que nous sommes par une politique bientôt millénaire de grandeur, nous avons trouvé la garantie non certes pas d'une paix, mais d'une tranquillité perpétuelle dans un type nouveau d'alliance : l'alliance permanente.

Non que les alliances soient nouvelles dans notre histoire; tous nos princes les ont pratiquées. Mais elles pouvaient changer, se renverser avec une extraordinaire souplesse, au gré des intérêts de la Couronne : la capacité de louoyer, qui est la diplomatie même, est alors totale. En 1625, Richelieu rompt brutalement l'alliance pontificale au profit d'une alliance avec Londres, distendue peu après en faveur d'un rapprochement spectaculaire avec l'Espagne. Ce que la république parlementaire a apporté de neuf en France, depuis un siècle environ, est l'alliance considérée comme permanente et quasiment définitive, celle qui permet de ne plus suivre les affaires que d'un œil. On proclame à la face de la terre que ses intérêts diplomatiques et sa défense sont désormais liés à ceux d'une autre puissance; on le proclame, et surtout on se rassure : car, cette autre puissance ayant été choisie précisément parce

DEBAT

qu'elle est supérieure, en population, en richesses, en arme, l'alliance conclue avec elle est censée constituer un bloc tel qu'aucune autre puissance ne peut le vaincre : la nation est à l'abri de toute inquiétude, et l'opinion peut tranquillement exclure de ses jeux et calculs domestiques les grands chambardements tombés du ciel.

L'extraordinaire et l'incongru des débats parlementaires, savoir le destin séculaire de la nation, est d'autant mieux ficelé par l'alliance permanente que celle-ci s'accompagne fort naturellement d'un mouvement d'opinion favorable au grand allié, dont l'image devient un délicieux somnifère, la fin heureuse de tous les tourments et, pour mieux dire, s'agissant d'une population obnubilée par la sécurité, une sorte de «sécurité sociale internationale». L'image du grand allié est à ce point ancrée dans l'esprit public qu'une modification du dispositif diplomatique, selon les circonstances nouvelles de l'évolution du monde devient alors impensable. Elle serait dangereuse - ou plutôt impopulaire, c'est-à-dire dangereuse pour les élections : le peuple ne comprendrait pas. Les affaires sont donc réglées une fois pour toutes : la démocratie navigue dans le vaste chaos du monde en pilotage automatique.

La meilleure illustration de l'art et la manière dont une république parlementaire pure (au sens : sans contrepoids présidentiel) se débarrasse du souci diplomatique est fournie par l'alliance avec l'Angleterre sur laquelle repose toute la diplomatie de la IIIème République depuis 1904; raffermie par la Grande-Guerre, l'Entente Cordiale fut pendant 36 ans (ce qui constitua, sauf erreur, un record absolu) la pierre angulaire de notre diplomatie, à ce point déterminante que la politique d'«*apeasement*» de Londres suffit à décourager les pauvres essais de résistance que tenta la France face aux entreprises allemandes; mais elle fit son office, berça l'opinion, et nous mena somme toute confortablement à la pitoyable impréparation militaire et psychologique révélée par la campagne de 1939 et sanctionnée par le désastre de 1940.

Les affaires étrangères étant étrangères surtout aux préoccupations quotidiennes de l'opinion, ce qui est bien normal, les gouvernements à la petite semaine ne s'intéressent pas de très près aux dossiers militaires ou diplomatiques; ce désintérêt est particulière-

REPUBLIQUE ET POLITIQUE ETRANGERE

ment grave lors des arbitrages budgétaires : la plupart de vos voisins de palier sont chaque année prêts à diviser par deux le budget de la Défense ou celui du Quai d'Orsay dans l'espoir de grignoter sur la feuille d'impôt assez de sous-sous pour installer une télévision dans la cuisine. On voit d'ailleurs le degré de démocratie d'un pays aller de pair avec l'amoindrissement de la part réservée aux instruments militaires ou diplomatiques dans le budget de l'Etat. Cet amoindrissement a évidemment bien des avantages, ne serait-ce qu'une ambiance de paix, à moins qu'un complexe militaro-industriel ne fasse contrepoids, ou qu'un «congrès» oublie sa vocation naturelle qui est de couper les crédits d'armement. Mais il faut garder une mesure du désengagement : depuis un dizaine d'années, le budget du Quai d'Orsay diminue constamment, au point d'atteindre en 1985 moins de 1% du budget de l'Etat; et plus les crédits sont consacrés à l'action à long terme, plus ils diminuent : le «césarisme» gaulliste a valu à la direction générale des relations culturelles du Quai d'Orsay de représenter la moitié du budget de ce département, part qu'une constante diminution depuis dix ans a ramené en deçà du tiers dudit budget, lui-même amoindri. On sait, par exemple, que la dotation que cette direction générale peut consacrer au marché audiovisuel équivaut à vingt kilomètres d'autoroute...

«Les alliances, disait de Gaulle, sont saisonnières». Il y a des hibernations durables. Nous battons cette année le record établi par l'Entente Cordiale; les partis de la IVème République concurent d'ailleurs l'Alliance Atlantique, signée à Washington le 4 avril 1949, comme réglant pour toujours la sécurité de la France; la propagande pour le traité dont, fait sans précédent dans notre histoire diplomatique, le texte fut rendu public avant même que soient déposés les instruments de la ratification, fut toute entière organisée sur ce thème : la paix était garantie pour des générations. Les partis avaient fait coup double : l'opinion était délivrée de toute inquiétude (mais l'inquiétude n'est-elle pas le contrefort de la liberté ?); les assemblées se débarrassaient durablement des tracas de la diplomatie. Il ne restait plus qu'à se débarrasser alors du poids de la défense, ce que firent sans frémir plusieurs pays européens, et que tentèrent en France nos bons démocrates en enfourchant l'aubaine de la CED, laquelle n'échoua que par l'opposition farouche de ceux que l'on dénonçait comme anti-

DEBAT

démocrates parce qu'ils s'opposaient à «l'opinion publique», c'est-à-dire aux diverses propagandes. Coup double, ou coup triple : car l'alliance atlantique en vient à déposséder lentement le pays du sentiment même de son destin. C'est ainsi que l'on vit des boutiquiers, qui se prenaient pour le Président de la République, réduire la définition de la France à la petite mesure de sa population dans le monde et se borner aux négociations régulières sur le prix des fruits et des légumes.

Il serait trop facile de s'attarder sur les autres faiblesses de la République pure. On sait quelle prise peuvent avoir sur l'opinion, et donc sur le gouvernement, s'il se borne à la traduire, les partis de l'étranger. Mais le sait-on assez ? Si chacun connaît les liens qu'entretient un parti, puissant naguère, avec un gouvernement étranger, on connaît moins bien, car ils sont plus discrets, ceux qui lient à de plus proches alliés des intellectuels, des cercles dits de réflexion, et, évidemment, des responsables de grands journaux, lesquels constituent précisément l'Opinion publique. Encore ces pouvoirs, manœuvrés par telle ou telle ambassade étrangère, principalement lors de crises (on pense par exemple au tollé que souleva dans la presse l'embargo décrété par le Général contre les armes destinées à Israël ou l'annonce du retrait de l'OTAN qui fit écrire à J.-J. Servan-Schreiber que les Etats-Unis «disposaient d'un monopole de la civilisation avancée du fait de leur prééminence technologique (2)» prétendent à une légitimité supérieure à celle de l'Etat, quand bien même ne sont-ils assujettis à aucun contrôle démocratique, par le seul fait qu'ils constituent soi-disant du «contre-pouvoirs» : de fait, «l'opinion», stupidement obsédée de libéralisme et d'anti-étatisme accorde beaucoup plus d'intérêt, depuis quelques années, aux contre-pouvoirs qu'au pouvoir lui-même, lequel devient peu à peu, par un paradoxe qui échappe encore à beaucoup, subordonné; le sacre de l'opinion ouvre ainsi la voie aux influences extérieures sans qu'existe alors de contrepoids légitime, le pouvoir élu étant lui-même invité à s'y soumettre; et l'on ne compte pas la force extraordinaire que pourra prendre un intérêt étranger parvenu à se greffer sur les luttes intérieures, à s'y camoufler et, se confondant avec l'un des camps, à bénéficier d'un levier immense : un parti entier (3); à s'en remettre trop exclusivement aux mouvements d'opinion, une nation s'expose à se retrouver du jour au lendemain gouvernée par un parti lié à une puissance extérieure; illé-

(2) «*Le Défi américain*» (1967), p. 116.
N.B. : l'auteur voulait sans doute parler de «prééminence technique», précision qui ramène les choses à leur juste proportion.

(3) On en vit de cruels exemples en Europe de l'Est après la seconde guerre mondiale.

REPUBLIQUE ET POLITIQUE ETRANGERE

gitime en ce qu'il serait alors conduit à trahir le premier des principes fondamentaux de l'Etat, l'indépendance, il n'en apparaîtrait pas moins légitime, et d'une légitimité suffisante grâce au blan-seing de l'opinion ou de l'électorat.

Outre la facilité de toute manipulation par l'étranger, une République qui s'en remet pour toute affaire extérieure aux mouvements d'opinion et aux pochettes-surprises électorales s'expose à un risque corrélatif : par le mode de recrutement de son personnel, elle se donne des dirigeants dont la conception du monde est nécessairement marquée par l'idéologie partisane plus que par l'analyse exhaustive, pragmatique, (objective) de l'état général du monde : il n'est d'ailleurs pas aisé pour un chef de parti de n'être pas pris au piège de son propre discours, tenu lorsqu'il ne s'agissait que de plaisir; et il faut bien du courage, par les temps qui courent, pour faire le contraire de ce que l'on a dit - chose souvent nécessaire et généralement sage. Le nouvel élu est-il capable de réussir la métamorphose et passer de ce que Max Weber appelait la «gesinnungsethisch», éthique de la conviction dont le but est d'entretenir le discours partisan et de montrer que la réalité le confirme, à la «verantwortunsethisch» l'éthique de la responsabilité de celui qui doit accepter la réalité telle qu'elle est, ajuster son action en conséquence et se reconnaître seul responsable de ses effets ? Celui-ci est un diplomate, celui-là un militant et l'on ne saurait jurer qu'une élection, même l'élection suprême, suffise à faire passer un homme d'un rôle à l'autre. Et si l'opération est manquée, l'absence de pragmatisme, de modération, d'objectivité, de négociation permanente avec le monde pourra coûter fort cher à la collectivité...

La métamorphose ne saurait réussir à tous les coups : c'est un risque majeur que prend régulièrement la communauté démocratique. Du candidat au Président, il faut passer de la politique à l'histoire, c'est-à-dire, pour parler vite, s'affranchir de tous les éléments de la pure logique démocratique. Plus de choix, fut-ce de société, plus de discours sur le changement, d'idées ou de projet, mais une simple continuité, patiente et tenace : le seul sillon à poursuivre est l'inlassable lutte pour la souveraineté contre les Empires, tâche multiséculaire assez étrangère au rituel électoral. Plus de légitimité par le suffrage : la seule légitimité est l'investiture d'une pleine mémoire, et l'apprentissage de la fidélité. Plus de ju-

DEBAT

gement populaire, puisque le résultat d'une option diplomatique n'est le plus souvent mesurable que par les générations futures : plus de rythme saccadé du mandant mais l'univers du temps, en matière diplomatique, la démocratie n'a ni la bonne échelle, ni le bon tempo.

On voit combien les défauts de la logique démocratique seraient portés à leur paroxysme par la vieille lune du «gouvernement d'opinion», qui n'est qu'un gouvernement d'ombres. A l'inverse, ils peuvent être corrigés, comme ils le sont en France depuis un quart de siècle, par des dispositions constitutionnelles visant à mettre, dans une certaine mesure, le sommet de l'Etat, à l'abri, et par un appareil diplomatique qui, par ses traditions, ses rites et ses principes, sait trouver une certaine permanence et, par là, une certaine force.

Ces ultimes correctifs sont encore trop pour l'Opinion, que le sommet de l'Etat a l'insolence de prétendre dépasser d'une tête, qu'une administration a l'audace de négliger à l'abri de ses propres lois : il faut ramener tout cela à des dimensions plus républicaines.

On publie donc la hauteur, ou simplement le secret, pour une marque de mépris, voire de pente dictatoriale, comme l'ont abondamment suggéré les gazettiers, vexés de n'être pas perpétuellement conviés au sommet, lors des diverses consultations méditerranéennes du Président Mitterrand en 1984. Surtout, on vise la force principale du chef de l'Etat : la durée. L'objectif est de rendre les mandats aussi éphémères que possible, et d'affaiblir l'adversaire en le contaminant par son propre virus, celui des courants d'air. On commence par ramener le mandat suprême à cinq ans avant de proposer quatre ou trois ans, puis peut-être, comme on le voit chez l'un de nos voisins, démocrate par vocation, d'instaurer une présidence tournante annuelle. On voit déjà les ministères chargés des Affaires étrangères tourner comme des marionnettes : après le long portefeuille de Couve de Murville, long de dix-sept ans, qui renoua avec une certaine tradition de notre politique étrangère, pas moins de huit ministres se sont succédés au bureau de Vergennes, soit environ deux ans chacun, chiffre à rapprocher de la belle longévité des trois ministres de Louis XIV, demeurés aux affaires quinze ans chacun en moyenne : la République s'est décidément fait une spécialité du rétrécissement.

REPUBLIQUE ET POLITIQUE ETRANGERE

L'opinion, que les valeurs démocratiques portent au pinacle en toutes choses, parvient, avec plus de succès encore, à flétrir l'autre garde-fou : notre instrument diplomatique. Les Français savent-ils qu'ils disposent du plus solide et du plus prestigieux réseau diplomatique du monde ? On ne voit que railleries pour les diplomates transformés en pitoyables personnages de comédie, au milieu des lambris dorés, des tasses de thé et des petits fours. Certes, de-ci, de-là, quelque figures de Norpois semblent s'épuiser elles-mêmes à la recherche de leur caricature. Mais a-t-on compris que le respect des formes, la nuance, la pondération, outre qu'ils donnent d'un pays une image de patience, de ruse et de force, outre qu'ils permettent de jouer sur toute la gamme des tons et d'atteindre, si nécessaire, des degrés plus progressifs de fermeté, sont, de surcroît, seuls capables de maintenir, quoi qu'il advienne, l'indispensable réseau de relations personnelles entre les représentants des peuples les plus variés de la terre ? A-t-on compris, surtout, que le style, le grand style dont le Quai essaie de maintenir la tradition, constitue l'apprentissage secret d'une filiation, l'héritage de siècles de grandeur dont il est à la fois le code, la mémoire et la marque d'une fidélité scrupuleuse aux Principes : appartenir à une confrérie, se soumettre à ses rites, c'est être fidèle, c'est-à-dire, ici, retrouver la dimension du temps qui est dans l'essence même de la diplomatie, et dont s'affranchissent si fâcheusement les commentateurs de la place publique.

La France a toujours bénéficié dans le monde, elle bénéficie encore, d'une image, d'un lustre, d'une autorité de beaucoup supérieurs aux éléments réels de sa puissance.

Le bénéfice en est certainement dû à une politique, certes irrégulière, de prestige, conforme au fonds gaulois, et non moins au long et lent travail poursuivi depuis des siècles par nos ambassades. On assiste, depuis trois ou quatre décennies, à une patiente entreprise qui vise à désagréger cet instrument hors pair.

En 1945 fut substitué, aux modes de recrutement traditionnels des diplomates (en particulier, le fameux concours de secrétaire des Affaires étrangères) l'uniforme école nationale d'administration : on devient désormais diplomate après avoir subi avec succès

DEBAT

un stage en préfecture, puis des épreuves de mathématiques, d'informatique, de statistiques, de comptabilité, etc. Aucune épreuve d'histoire, ni d'art diplomatique, ni même aucun contrôle de qualités formelles - fût-ce la connaissance, orale ou écrite, de la langue française, instrument diplomatique par excellence, reconnu comme tel dans le monde entier, mais dont, en effet, l'administration des Relations extérieures se soucie désormais fort peu.

Si la diplomatie est bien «l'art d'attirer des sympathies à son pays et de l'entourer d'amitiés qui protègent son indépendance», comme l'écrit Jean Serres dans l'introduction de son «Manuel de Protocole», on voit mal, quelles que soient les nouvelles fonctions plus techniques dont sont investies les ambassades, comment ce parcours du bureaucrate de l'ENA peut assurer l'éducation des représentants de la France - sauf à réduire la France à des agrégats économiques plutôt qu'à une histoire, une culture, une inquiétude - la tardive «vocation» découverte au détour d'un amphi de sortie, au petit bonheur du rang de classement, ne faisant que recouvrir l'ensemble d'une hypocrisie supplémentaire : la vérité est que la République ne produit plus qu'accidentellement des diplomates.

La disqualification progressive des «affaires étrangères», (que l'on débaptisa récemment comme pour célébrer l'abandon de la tradition) fait feu de tout bois : diminution régulière de la part du ministère dans l'ensemble du budget de l'Etat, part réduite régulièrement depuis 1974 jusqu'en deçà de 0,5% actuellement - en sorte qu'il faut fermer, chaque mois ou presque, un consulat de France, ou diminuer l'activité d'un centre culturel, ou l'aide aux alliances françaises... ; création de diverses instances, dans les ministères ou à leur périphérie, chargées d'actions internationales (dont le Quai n'est pas souvent informé...) et, pour couronner l'ensemble, nomination régulière à des postes de responsabilité de non-diplomates : le Quai devient un moyen de récompenser, d'éloigner et de neutraliser commodément. Quant à la formation et à la fonction proprement diplomatique, on semble s'en soucier comme d'une guigne.

REPUBLIQUE ET POLITIQUE ETRANGERE

«Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de monarchie, d'aristocratie, de démocratie pures, écrivait Charles Benoist dans **Sophismes politiques de ce temps**. Un gouvernement est toujours une cote mal taillée entre ces trois termes ou chacun est dosé différemment selon les pays ou les époques». Les fondateurs de la Vème République ont voulu des institutions inspirées de plusieurs types de régimes : encore faudrait-il ne pas perdre de vue ce souci d'équilibre, spécialement pour ce qui est de la singularité si profonde du domaine diplomatique : c'est en ce sens que, de plus en plus, il manque à la République une famille royale.

Certes, la forme démocratique de gouvernement n'est pas sans offrir des avantages, ne serait-ce que la relative implication des citoyens dans les affaires du monde, ce qui ne serait pas mince si l'Etat parvenait ainsi à sonder les énergies autour de lui pour quelque entreprise d'envergure - encore faut-il qu'il s'en propose. Mais l'usage qui en est fait, selon une lente dérive, est trop peu satisfaisant pour que l'on s'abstienne, au nom de tabous dépassés, d'en faire la critique (exercice d'autant plus facile, il est vrai, qu'on voit le système se développer sous nos yeux), et de songer à des formules nouvelles : tel est l'intérêt du sujet d'Yves Lamark, qui invite à explorer ce à quoi conduit naturellement la critique de la conduite des affaires étrangères en régime républicain : la formule monarchique. Celle-ci pourra paraître d'autant plus séduisante que l'on ne peut en constater tous les inconvénients : mais notre histoire nationale est assez éloquente à ce titre, comme d'ailleurs l'observation des monarchies des pays développés, aussi formelles soient-elles. On regrettera surtout que cet éloge ne fasse pas l'objet, comme la fameuse phrase de Régis Debray, des commentaires et répliques que son anticonformisme profond devrait provoquer; la coupable indifférence de ses critiques naturels le protègera.

C'est dommage : ce livre mériterait d'ouvrir (de rouvrir) un débat qui, pour un pays si menacé, qui ajoute, à l'effet des puissances extérieures, celui des faiblesses intérieures, n'est rien moins que fondamental. Il n'en dépend, peut-être, que la hauteur de notre destin collectif.

Paul-Marie COUTEAUX

BERTRAND RENOUVIN

La
République
au
Roi dormant



COMMANDÉ

A

L'ORDRE
DE
«CITÉ»

CCP
23 982 63 N
PARIS

HACHETTE

le nouveau livre de
BERTRAND RENOUVIN

commande avant
le 7 octobre 1985 :
59 F franco de port

commande après
le 7 octobre :
75 F + 10 F de port = 85 F